

**Zeitgeist**  
Se décider  
à mettre  
tout plein de  
couleur dans  
son assiette

Page B 10



**Dunkerque**  
Le magnifique  
et insoutenable  
drame de  
guerre de  
Chris Nolan

Page B 3

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 162

LE DEVOIR, LE VENDREDI 21 JUILLET 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

## Resserrer les mailles du filet social

Des personnes souffrant  
de maladies mentales  
évitent la rue grâce à  
un projet-pilote à Québec

ISABELLE PORTER  
à Québec

Au Québec, on estime qu'environ 10% des Agens ayant accès à un logement social finissent par se faire expulser, aboutissant dans la rue et voient leurs problèmes se détériorer. Véritable zone grise, leur réalité est au cœur d'un nouveau projet-pilote qui suscite beaucoup d'espoir.

« Notre but, c'est de sortir les gens de la rue, pas de les y envoyer », résume Mario Bousquet du programme Clés en main, de l'organisme PECH, qui vient en aide aux personnes avec des problèmes de santé mentale.

Considérées comme des cas à problème, ces personnes comptent pour 10% des détenteurs de logements sociaux, mais mobilisent 90% des énergies du personnel des services sociaux. Trop souvent sans succès, jusqu'à l'expulsion.

Pour mieux comprendre leur réalité, Clés en main a suivi pendant plusieurs mois vingt personnes qui avaient épuisé les seuils de tolérance des propriétaires et des voisins et étaient sur le point de perdre leur appartement.

Un homme sourd avec de sérieux problèmes à communiquer ne payait pas son loyer, un orphelin de Duplessis dérangeait ses voisins lorsqu'il buvait trop, une dame souffrant du syndrome de Diogène laissait l'état de son appartement se dégrader.

### Dernier recours

Derrière ces histoires, l'équipe de Clés en main a découvert des besoins complexes que le filet social ne parvenait pas à soutenir.

« Il y a des gens qui n'avaient plus accès aux services. On les avait oubliés ou ils étaient sur des listes d'attente », explique Mario Bousquet.

« Dans un cas, la personne n'avait plus de diagnostic de santé mentale, alors que ça prend un diagnostic pour avoir des services. Le problème, c'est que pour avoir un diagnostic il faut voir un psychiatre, mais souvent le psychiatre n'est pas disponible avant six mois. Et en six mois, tu as le temps de perdre ton logement. »

Or, le logement social est habituellement un dernier recours, alors, quand on le perd, les op-

VOIR PAGE A 10 : LOGEMENT

## VIVRE ENSEMBLE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dany Laferrière rappelle subtilement l'importance des lettres dans le combat contre certains peurs.

### RENCONTRE

## Comme un appel à la majorité silencieuse

Le racisme doit concerner ceux et celles  
qui n'en souffrent pas, dit Dany Laferrière

FABIEN DEGLISE

La révision du Dictionnaire de l'Académie française, ça ne va pas très vite. Vite, avec un V, cette lettre qui délimite depuis plusieurs années les mots sur lesquels les immor-

Prôner ses valeurs, c'est réclamer que rien ne bouge, c'est se porter à la défense de coutumes

celles qui ont condamné par référendum, au début de la semaine, l'ouverture d'un cimetière privé à l'usage de la communauté musulmane de Québec à Saint-Apollinaire ?

La question peut être posée, mais pas à Dany Laferrière, qui refuse avec

de nouveau sur notre temps, avoue l'auteur de *Mythologie américaine* (Grasset) et de *Tout ce qu'on ne te dira pas*, *Mongo* (Mémoire d'encrier) et membre de la Commission du dictionnaire de l'Académie.

« Valeur », c'est un mot considéré comme de droite, dit-il. Il est utilisé par des gens qui s'accrochent à une donnée de qualité, à quelque chose qui doit rester intact. On fait beaucoup de choses au nom des valeurs, on justifie le repli sur soi, on essaie même d'effacer l'histoire en oubliant que les valeurs changent. »

Prôner ses valeurs, c'est réclamer que rien ne bouge, c'est se porter à la défense de coutumes. Celles qui font le vivre-ensemble, tout comme

celles qui ont condamné par référendum, au début de la semaine, l'ouverture d'un cimetière privé à l'usage de la communauté musulmane de Québec à Saint-Apollinaire ?

La question peut être posée, mais pas à Dany Laferrière, qui refuse avec

VOIR PAGE A 10 : LAFERRIÈRE

## DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE

# Sitôt annoncée, la consultation est déjà décriée

MARIE-LISE ROUSSEAU

Le gouvernement Couillard a finalement annoncé jeudi la tenue de consultations sur la discrimination systémique et le racisme, réclamées depuis plus d'un an, au courant de l'automne. Mais la forme que prendra ce processus ne fait pas que des heureux.

Cette annonce du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) faite à Montréal survient alors que divers actes haineux contre la communauté musulmane du Québec se sont produits cette semaine, dans la foulée du référendum pour un projet de cimetière musulman tenu à Saint-Apollinaire dimanche.

« Tous ces gestes haineux sont inacceptables dans une société. C'est blessant, ça me touche profondément. [...] C'est une problématique importante qu'il faut aborder, c'est ce qu'on fait aujourd'hui », a déclaré le ministre, M<sup>me</sup> Kathleen Weil.

Ces consultations seront tenues par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Sa présidente, M<sup>me</sup> Tamara Thermitus, a cité quelques statistiques en conférence de presse: les personnes non racisées ont 60% plus de chance que les personnes racisées d'être convoquées en entretien d'embauche au Québec et le taux de chômage est de deux à trois fois plus élevé chez les personnes non racisées, peu importe leur parcours scolaire.

« Tout ça a un effet sur leurs conditions sociales », a-t-elle affirmé.

### Un plan d'action en 2018

La ministre Weil a lancé jeudi un appel de propositions aux organismes à but non lucratif (OBNL) aux quatre coins du Québec. La CDPDJ sélectionnera entre 15 et 20 de ces organismes pour mener des consultations aux mois de septembre et octobre, afin de recueillir des témoignages de victimes de discrimination systémique ou de racisme.

Afin de mobiliser le plus grand nombre de citoyens, tous ceux qui le désirent pourront remplir un questionnaire ou déposer un mémoire sur un site Web qui sera mis en ligne en septembre. « Vos voix comptent et nous voulons les faire entendre », a déclaré M<sup>me</sup> Thermitus.

Parallèlement à ces démarches consultatives, quatre groupes de travail seront constitués pour se pencher sur autant d'enjeux liés à la discrimination, soit l'emploi et le travail; l'éducation, la santé, les services sociaux et le logement; la justice et la sécurité publique; la culture et les médias.

Toutes les informations recueillies seront mises en commun à l'occasion d'un forum public en novembre. Un état de la situation sera alors dressé, ce qui permettra à la CDPDJ de formuler des recommandations, auxquelles le gouvernement donnera suite dans un plan d'action devant être déposé au printemps prochain.

Le ministère estime le coût de l'ensemble de ce processus à 500 000 \$.

### Entendre les voix sur le terrain

Des organismes et membres de la société civile rassemblés sous la bannière de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique demandaient la tenue d'une commission depuis mai 2016. Une pétition ayant recueilli plus de

VOIR PAGE A 10 : CONSULTATIONS

## AUJOURD'HUI



Les 50 ans du « Vive le Québec libre! » Une légende vivante débarque au Québec.

Premier d'une série de textes de Christian Rioux. Page A 2



Avis légaux..... A 4  
Décès..... B 8  
Météo..... A 2  
Mots croisés..... A 7  
Petites annonces..... B 8  
Sudoku..... A 7

## ACTUALITÉS

## Michel Chrétien rejoint son frère Jean dans les pages du Petit Larousse

JESSICA NADEAU

L'endocrinologue québécois Michel Chrétien, de l'Institut de recherche clinique de Montréal (IRCM), fait son entrée dans la plus récente version du Petit Larousse. Le scientifique de renom vient y rejoindre son frère, l'ancien premier ministre du Canada Jean Chrétien.

«CHRÉTIEN (Michel) Shwinigan 1936, médecin et endocrinologue canadien, frère de J. Chrétien. Il explique, en 1967, le processus de fabrication de certaines hormones (théorie des prohormones), puis il codécouvre, en 1990, les enzymes qui les activent (appelées "convertases"), précisant ainsi sa première théorie.»

Ainsi se résume, en six lignes et demie, la vie du chercheur québécois, selon Larousse.

«C'est une grande surprise, une belle surprise», affirme le scientifique de 81 ans au bout du fil. Ce dernier affirme avoir eu un «certain sentiment de fierté» en recevant la lettre du directeur général de Larousse Canada, il y a trois semaines. «Ça a fait plaisir à la famille, ils sont fiers de leur petit frère», ajoute celui qui s'apprête à devenir arrière-grand-père.

«J'ai essayé de m'expliquer pourquoi j'étais là, alors j'ai fouillé dans le Larousse pour me rendre compte que c'était beaucoup plus gros que je ne le croyais, parce que les scientifiques sont sous-représentés dans le Larousse, d'après ce que j'ai pu voir.»

## Découverte «fortuite»

Cette consécration arrive à point nommé, puisqu'elle coïncide avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de la théorie qui l'a rendu célèbre et qui est toujours d'actualité. «C'était une découverte fortuite», affirme humblement le chercheur, qui était alors assistant de recherche à l'Université de Berkeley, en Californie. Il procédait à des «travaux de chimie très avancés» — les moyens du temps n'étaient pas aussi sophistiqués qu'aujourd'hui, rappelle-t-il — lorsqu'il a découvert, si l'on simplifie à l'extrême, qu'il fallait des coupures dans les protéines pour les rendre actives.

La découverte de ces «ciseaux biologiques» a permis d'apporter une lumière nouvelle sur les causes de certaines maladies comme le diabète, l'obésité, le cancer, le



Michel Chrétien

cholestérol, les maladies cardiovasculaires et l'Alzheimer.

«La théorie des prohormones, qu'il a émise, a des implications très importantes dans la biologie moderne, affirme son assistant, Majambu Mbikay. Je me plais à dire — très souvent d'ailleurs — que c'est plus qu'une observation, c'est en fait devenu une vérité scientifique, une loi biologique. Il n'y a pas un livre de biochimie qui ne parle pas des coupures de protéines. C'est pour ça que je crois qu'il mérite bien l'honneur qu'on lui fait aujourd'hui.»

## Promotion de la science

Michel Chrétien a reçu maints honneurs au cours de sa carrière. Il est notamment officier de l'Ordre national du Québec, de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national de la Légion d'honneur de la République française.

Une entrée dans le Larousse constitue un honneur supplémentaire pour le scientifique. «Mais ce qui m'importe le plus, c'est la promotion de la science, répète-t-il. Ça donne une plus grande visibilité au domaine scientifique, en espérant que ce soit vu par des jeunes et que ça leur donne la pizûre.»

Âgé de 81 ans, le chercheur travaille toujours à l'avancée de la science dans le domaine de l'endocrinologie avec l'Institut de recherche clinique de Montréal, qu'il a dirigé pendant 10 ans. Après des années de recherche fondamentale, Michel Chrétien est revenu à ses premières amours, la recherche appliquée. Il travaille sur la génétique du cholestérol chez les familles québécoises et sur le lien entre le cholestérol et la malaria au Mali. «Je suis revenu à l'aspect clinique, j'ai bouclé la boucle», conclut-il.

Le Devoir

## LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVIII - 169

MONTREAL, MARDI, 25 JUILLET 1967

MÉTÉOROLOGIE  
Partiellement nuageux.  
Brisques d'averses. Chaud.  
Mauvaise humide ce soir.  
Max : 80FÊTE DU JOUR  
Saint-Jacques le Majeur  
F. Pilon Inc.  
Fournitures de bureau

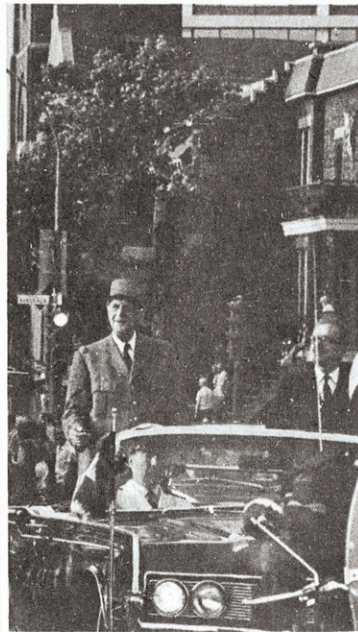
10¢

Montréal 9 748-6161

## Bouleversé par l'accueil délirant de Montréal, De Gaulle: Vive le Québec libre!



A droite, le général de Gaulle, rue Sherbrooke, à la hauteur de la rue Bordeaux. À gauche, l'arrivée triomphale à l'hôtel de ville; on peut distinguer le kepi familier sous la banderole.



par Gilles Lesage

Du haut du balcon de l'hôtel de ville descend à profusion aux couleurs tricolores et d'illumine avec fracas par les projecteurs de la télévision, le général de Gaulle à Lunce huer son à une foule, presque délirante. Vive le Québec libre!

Et les centaines de militants indépendantistes ont depuis plusieurs minutes trempant d'impitoyable, entraînant dans leur élan des milliers de montrealais et de touristes qui viennent de monter un accord vibrant au président, l'assurant d'être leur enthousiasme. Ils n'en attendaient pas tant.

Le général et son cortège étaient arrivés avec une demi-heure de retard sur l'horaire prévu à 10h30 devant l'entrée principale de l'hôtel de ville, rue Notre-Dame. Au cours de la longue attente, les membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale, stratégiquement postés aux carrefours du Champ-de-Mars, avaient déployé pancartes et drapeaux, tandis que les touristes américains ajustaient leurs caméras pour capter ces moments historiques.

Un peu partout dans la foule — évaluée entre 15 000 et 20 000 personnes tout autour de l'immeuble d'ancien Pres-dit (plus de 3 000) —, des drapeaux tricolores et des fleurs de lys. Le ruisseau des mots de la palme de Montréal a été accueillie avec des «Québec libre!» fort bruyants.

Applaudi avec chaleur à sa descente de voiture et dirige immédiatement vers les marches de l'hôtel de ville le visiteur n'a pu serrer les mains tendues vers lui. La fanfare joua «La Marseillaise», puis «O Canada», ce dernier accueilli par des huées bien senties, pendant que les centaines de porteurs, costumes et en civil maintenant avec grande peine le cordon de sécurité. Puis un enthousiasme: «Le Québec aux Québécois! On veut de Gaulle!» Au balcon. La foule ouï il y a un instant encore, semblait encore assourdi, se laissant gagner par l'enthousiasme complètement submerge. Le visiteur gravit quelques marches, se retourna, tendit les bras, esquissa un sourire d'esquisse «Mère!»

De Gaulle apparut au balcon, dont il fit lentement le tour, en levant les bras d'un geste bien caractéristique, pendant qu'il se clamait «Vive!» réclamant de lui un message: «Un discours, un discours!» (tous de toutes parts. On appela en toute hâte un micro.)

À bout de bras, les militants brandissaient des placards sur lesquels on pouvait lire notamment: «Appuyez la lutte pour la libération!», «Autodétermination pour tous les peuples opprimés!», «Un peuple se défend!», «France libre, Québec libre!»

La foule de plus en plus chauffée à blanc, treuit avec enthousiasme les paroles du président de la France, particulièrement lorsqu'il conta que tout le long de la route il s'était senti dans une atmosphère semblable à celle de la libération, puis lorsqu'il lança, presque en douceur et après une pause savamment dosée: «Vive le Québec libre!», il avait lâché le

La une du Devoir du 25 juillet 1967, au lendemain du discours du général de Gaulle

ARCHIVES LE DEVOIR / BANQ

LES 50 ANS DU «VIVE LE QUÉBEC LIBRE!»

## Une légende vivante débarque au Québec

C'était il y a 50 ans à peine. Le 23 juillet 1967, le général de Gaulle débarquait à l'Anse-au-Foulon pour une visite de trois jours qui allait changer la face du Québec. Entre Paris et Montréal, *Le Devoir* retrace la genèse de ce moment aujourd'hui inscrit dans tous les livres d'histoire. Premier article d'une série de trois.

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

Ce matin-là, Jean-Paul Bled était à Saint-Malo. On n'imagine pas un lieu plus symbolique pour appréhender que, la veille, le général de Gaulle a provoqué tout un branle-bas de combat diplomatique en lançant «Vive le Québec libre!» du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967. «En plus, c'était le jour de mon mariage!» dit l'historien. Le moment resta gravé à jamais dans sa mémoire.

Mais au fond, dit-il, ce geste n'avait rien de si étonnant. Il était dans le prolongement direct de ce qu'avait été le général de Gaulle depuis qu'il avait pris la direction de Londres et lancé l'appel du 18 juin 1940, devenant ainsi le symbole vivant de la Résistance française.

«On a oublié combien le nom du général de Gaulle a été depuis toujours associé à l'indépendance nationale, dit Jean-Paul Bled. Pendant la guerre, ses relations ont souvent été orageuses avec Churchill et surtout Roosevelt. Après la Libération, de Gaulle aurait pu se révéler un vieux colonisateur nostalgique, mais il sera tout le contraire. À la Libération, non seulement impose-t-il aux Américains une administration française, mais dès ce moment il propose une politique d'émancipation des hommes qui va inévitablement le conduire à soutenir l'indépendance des anciennes colonies.»

## Champion des indépendances

L'homme qui débarque au Québec en 1967 pour payer la dette de Louis XV n'est pas seulement le libérateur de la France. Il n'est pas seulement le président revenu au pouvoir en 1958 pour sortir le pays de la guerre d'Algérie. À cette date, il est devenu un véritable symbole de la lutte anticoloniale.

«La chronologie de ce voyage n'est pas fortuite, explique

Jean-Paul Bled. Le «Vive le Québec libre!» s'inscrit évidemment dans la renaissance nationale du Québec. Mais il s'inscrit aussi dans une série d'événements internationaux qui lui donnent tout son sens. Dès qu'il aura tranché le nœud algérien, en 1961, de Gaulle s'engagera dans une politique de non-alignement qui en fera le champion des indépendances nationales.»

À partir de 1958, les événements vont se précipiter. Avant même la fin de la guerre d'Algérie, la France se dote de l'arme nucléaire, ce qui assure son indépendance militaire des États-Unis. En 1964, elle reconnaît la Chine populaire. La même année, de Gaulle enfreint la doctrine Monroe qui veut que, du nord au sud, l'Amérique demeure une chasse gardée des États-Unis. Le général fait un voyage triomphal en Amérique latine, où il est reçu et acclamé en «Libertador». Un an seulement avant de fouler le sol québécois, la France se retire du commandement intégré de l'OTAN sans pour autant condamner l'alliance atlantique. Mais ce que de Gaulle rejette, c'est la domination militaire américaine. La même année, il prononce son célèbre discours de Phnom Penh contre la guerre du Vietnam. Un mois avant d'arriver à Québec, il condamne l'attaque israélienne en Palestine. Tous jours au nom de l'autodétermination des peuples.

Pour Jean-Paul Bled, il n'y a aucun hasard dans le «Vive le Québec libre!». Ceux qui évoquent un vieil homme un peu sénile pris d'un soudain grain de folie n'ont rien compris à ce qui s'est passé alors.

«Pour moi, de Gaulle arrive au Québec dans la foulée de tous ces événements qui font de lui le héros insurpassé des indépendances», dit Bled. Pour de Gaulle, les Québécois représentent un peuple de plus qui cherche son indépendance. Et il ne va pas les décevoir. Tout cela est parfaitement préparé. Il a observé la renaissance québécoise depuis 1960. Pour celui qui s'inscrit dans le temps long de l'Histoire, ce voyage offre de plus à la France une chance

«Pour de Gaulle, les Québécois représentent un peuple de plus qui cherche son indépendance. Et il ne va pas les décevoir. Tout cela est parfaitement préparé.»

L'historien Jean-Paul Bled

unique de payer la dette de Louis XV.»

## Une dette à payer

Car, chez les de Gaulle, on n'a pas oublié cette époque. Fils d'un professeur d'histoire, de Gaulle baigne depuis toujours dans l'histoire de son pays. «C'est quelqu'un qui assume toute l'histoire de France, celle de la monarchie comme celle de la Révolution», dit le professeur d'histoire Gaël Nofri, aujourd'hui conseiller municipal de la Ville de Nice. La preuve: en 1913, lorsqu'à 23 ans il prononce une conférence sur le patriotisme devant le 33<sup>e</sup> régiment d'infanterie, il l'illustre par les exemples de Jeanne d'Arc, Du Guesclin et... Montcalm! La fin du XIX<sup>e</sup> siècle a d'ailleurs été marquée par la publication de nombreux ouvrages sur le malheureux combattant des plaines d'Abraham.

On sait par le témoignage de son fils, Philippe, que de Gaulle avait lu *Maria Chapdelaine*, le roman fétiche de Louis Hémon paru en 1921 qui raconte l'histoire malheureuse de ce peuple poussé à l'exil après avoir été abandonné par la France. Nofri est convaincu que la vision qu'a de Gaulle du Canada est marquée par l'œuvre de l'historien Jacques Bainville. Ce catholique monarchiste, mais qui n'était guère nationaliste, déplore que, «malgré une glorieuse résistance», la France n'ait plus manifesté d'intérêt pour le Canada après la Conquête. Avant de partir, le général confie d'ailleurs à son ministre Alain Peyrefitte que son voyage «est la dernière occasion de réparer la lâcheté de la France».

«C'est cette dette que veut payer de Gaulle, dit Nofri. Pour lui, c'est la France qui a fondé le Canada. C'est pourquoi d'ailleurs il ne saurait être question d'aller fêter le centenaire de la Confédération. Dans sa vision, les Québécois sont une branche de l'arbre français. C'est pourquoi il parle toujours des Français du Canada. Il n'y a là aucune volonté hégémonique. Seulement une vision de la France comme une civilisation qui s'inscrit dans le temps long de l'Histoire. Comme quelque

chose qui a existé, qui existe et qui a vocation à exister.»

## Un combat culturel

De Gaulle ne cache pas que son combat contre l'hégémonie américaine est aussi un combat culturel contre l'hégémonie anglo-saxonne. C'est le message qu'il a livré à Phnom Penh et à Mexico, dit Nofri. «Au Québec, il cible évidemment les Anglo-Saxons. Pour lui, c'est un combat de civilisation. Il perçoit déjà le danger de cette hégémonie anglo-américaine et la menace qu'elle fait peser sur la culture et la langue. Et donc sur les libertés!»

Car la liberté pour de Gaulle, précise l'historien, n'est pas celle des existentialistes ou de l'épanouissement personnel. «C'est la liberté des Classiques. Celle qui est donnée à chacun pour remplir son devoir. Celui de donner sens à ce qu'il a été, à ce qu'il est et ce qu'il devrait être. C'est un combat pour la civilisation.»

Pour Gaël Nofri, le message que livre de Gaulle à Montréal, à Mexico et à Phnom Penh demeure éminemment moderne et actuel. «Certes, le monde a beaucoup changé depuis, dit-il. Mais ce qu'il dit de la nation et des rapports entre les nations est d'une extrême modernité à l'époque de la lutte contre la globalisation.»

Le Devoir



ARCHIVES PC

De Gaulle, le 24 juillet 1967, peu après son célèbre discours

**Météo Média**

Le lever du soleil: 5h25  
Coucher du soleil: 20h33

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ora 21/13	Ora 25/15	Londres	Var 23/16	Ave 20/15
Moncton	Ora 29/14	Sol 24/12	Los Angeles	Sol 29/20	Sol 29/20
Saint-Jean	Ora 25/15	Sol 22/14	Mexico	Ave 24/14	Ave 24/14
Toronto	Sol 26/20	Plu 24/20	New York	Sol 32/21	Var 30/22
Vancouver	Plu 22/16	Plu 23/16	Paris	Var 25/16	Ave 20/15
Winnipeg	Ave 25/17	Ora 24/15	Tokyo	Sol 31/26	Ave 31/27

©MétéoMédia 2017

Montréal	Ce soir	Demain	Dimanche	Lundi
Aujourd'hui 26	17	25/15	24/14	22/14
Passages nuageux.	Passages nuageux.	Ciel variable.	Ciel variable.	Passages nuageux.

Québec	Ce soir	Demain	Dimanche	Lundi
Aujourd'hui 26	15	23/12	25/13	22/14
Passages nuageux.	Ciel variable.	Généralement ensoleillé.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.

Gatineau	Ce soir	Demain	Dimanche	Lundi
Aujourd'hui 26	16	25/15	24/14	24/14
Généralement ensoleillé.	Passages nuageux.	Ciel variable.	Averses.	Passages nuageux.

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Météo Média



# ACTUALITÉS

PORT DE MONTRÉAL

## Des passagers clandestins dans un conteneur

Les quatre hommes se seraient faufiletés sur un navire parti d'Allemagne le 10 juillet

SARAH R. CHAMPAGNE

Quatre migrants dans un état de déshydratation grave ont été trouvés jeudi matin dans un conteneur du port de Montréal.

Les quatre hommes dans la trentaine auraient passé de 10 à 20 jours, selon les sources, dans cette caisse métallique sur un navire parti du port de Hambourg en Allemagne le 10 juillet.

Des ambulances ont été dépêchées sur place vers 7 h 15, a indiqué un porte-parole d'Urgences-santé. Deux des hommes étaient dans un « état de déshydratation extrême », souffrant de coups de chaleur et de problèmes respiratoires, mais leur vie n'était pas en danger. Au moment d'écrire ces lignes, ils étaient tous les quatre dans un état stable à l'Hôpital Santa Cabrini.

Le Syndicat des débardeurs du port de Montréal a identifié le conteneur où se trouvaient les quatre hommes comme provenant de OOCL Montréal. Une enquête interne a été ouverte par la compagnie OOCL, a confirmé Brian Keegan, chef des opérations pour Montréal. Il n'a souhaité confirmer ou infirmer aucune autre information.

« La GRC fera une enquête de faits pour découvrir d'où ils viennent et qui ils sont », a précisé quant à lui Ériq Gasse, porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est responsable des hommes pour l'instant et confirme que des passagers clandestins ont été interceptés. « Mais parce que les évé-



Le Syndicat des débardeurs du port de Montréal a identifié le conteneur où se trouvaient les quatre hommes comme provenant de OOCL Montréal.

nements sont en cours, et pour des raisons de protection des renseignements personnels, nous ne pouvons pas donner plus d'information », a ajouté Judith Gadbois-St-Cyr, porte-parole de l'Agence pour le Québec.

Rare

Il s'agit d'un cas exceptionnel. Même si la découverte revêt un aspect « triste » et « spectacu-

laire », reconnaît le gendarme Gasse, le dossier est traité comme une entrée illégale au pays par la police fédérale.

Les quatre hommes ont la possibilité de déposer une demande d'asile. Leur sort ne serait alors pas différent de celui des personnes qui traversent la frontière à pied de manière irrégulière, compare Stephan Reichhold, directeur de la Table de concertation des orga-

nismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).

S'ils demandent l'asile, ils pourront être dirigés vers un hébergement temporaire, indique-t-il, et suivront ensuite « le parcours habituel » d'audience devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

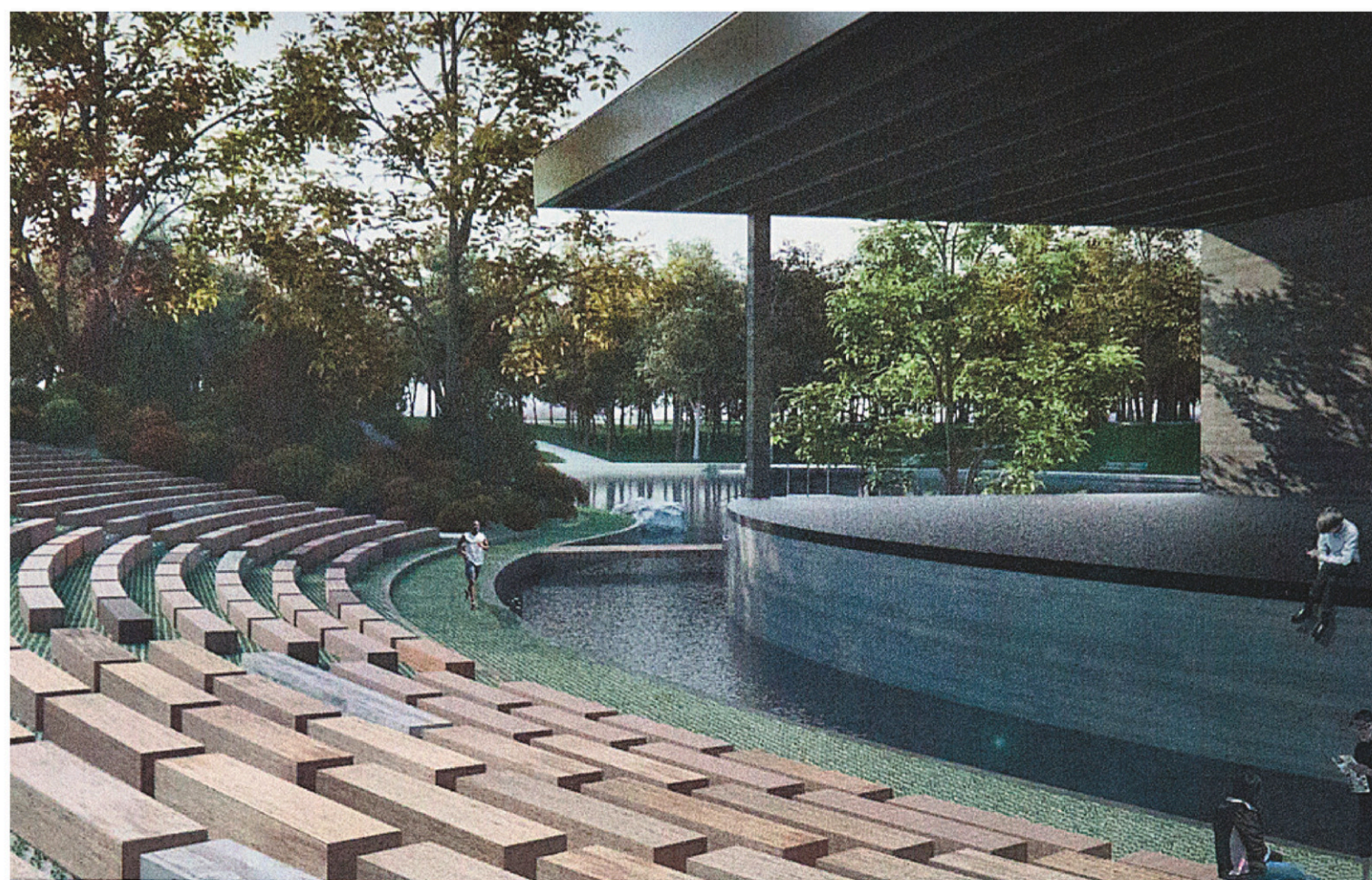
Contrairement au nombre croissant de demandeurs d'asile entrés par la terre depuis les États-Unis — plus de 2700 depuis janvier —, les arrivées irrégulières par voie maritime se sont faites de plus en plus rares dans les dernières années.

En 2009 et 2010, l'arrivée de deux bateaux sur les côtes de la Colombie-Britannique avait marqué les consciences. L'*Ocean Lady* contenait 76 passages et le *MV Sun Sea*, 492: hommes, femmes et enfants avaient navigué pendant de longues semaines depuis le Sri Lanka. Ils débarquaient au Canada non pas comme clandestins, mais en demandant immédiatement l'asile.

Le gouvernement alors dirigé par Stephen Harper avait accouché expressément d'un projet de loi pour décourager les « arrivées massives » de demandeurs d'asile.

Les deux premières moutures du projet de loi sur l'immigration étaient cependant restées lettre morte. La réforme promise par les conservateurs avait finalement été adoptée en juin 2012, englobée par le projet de loi « mammouth » C-38.

Avec Guillaume Saint-Hilaire  
Le Devoir



Les plans proposés ont été dessinés par l'architecte Paul Laurendeau, qui a conçu le fameux amphithéâtre en plein air de Trois-Rivières.

## Un Théâtre de Verdure « romantique »

Le Plateau propose à la Ville sa vision d'un amphithéâtre au caractère champêtre

MARCO FORTIER

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a proposé un plan pour remplacer le vieux Théâtre de Verdure, véritable institution du parc La Fontaine fermée depuis trois ans à cause de la décrépitude des lieux: il s'agit d'un nouveau bâtiment plus bas, décrit comme mieux intégré au paysage en bordure de l'étang nord.

Ce projet, dont l'esquisse a été obtenue par *Le Devoir*, permettrait de relancer les spectacles dans ce lieu en plein air qui faisait salle comble depuis sa fondation, en 1956. La Ville de Montréal a dû fermer le théâtre en 2014 à cause de l'état lamentable du bâtiment. Le théâtre, qui peut accueillir 3000 spectateurs, a besoin de rénovations estimées à 1,6 million.

Le Théâtre de Verdure est une institution parce qu'il offrait depuis plus d'un demi-siècle des spectacles de qualité — et gratuits — à des gens qui n'auraient pas nécessairement les moyens de payer pour voir ces concerts, ces films ou ces représentations de danse en plein air. La Ville a proposé de reconstruire le bâtiment en 2013, mais le projet a été rejeté deux fois par le Conseil du patrimoine, qui jugeait les plans mal ancrés dans le paysage et l'histoire du parc La Fontaine.

La direction de la culture de la Ville prépare une nouvelle

« Tout le monde est conscient qu'il ne faut pas rater notre coup cette fois »

Luc Ferrandez, maire de Plateau-Mont-Royal

version du Théâtre de Verdure, indique-t-on à l'Hôtel de Ville. Ce projet fera partie du plan directeur du parc La Fontaine, qui est aussi en préparation après une vaste consultation tenue au cours des derniers mois.

Selon nos sources, une version préliminaire du plan directeur pour l'ensemble du parc a été soumise récemment au Conseil du patrimoine, pour consultation informelle.

Un lieu romantique

Le maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, avait aussi rejeté les plans de la ville-centre pour le nouveau Théâtre de Verdure: « Trop lourd, trop gros, trop massif », dit-il. Il insiste pour que le bâtiment respecte l'esprit champêtre, naturel et même romantique du parc.

C'est pour cette raison qu'il a commandé des plans à l'architecte Paul Laurendeau, qui a conçu le fameux amphithéâtre en plein air de Trois-Rivières. Luc Ferrandez dit avoir bon espoir que la prochaine version du bâtiment proposée par la Ville répondra aux critères du Conseil du

patrimoine et aux attentes de son arrondissement.

Fait rare, il dit être satisfait du travail du maire Denis Coderre dans ce dossier. Il estime que le maire et lui, généralement à couteaux tirés, sont sur la même longueur d'onde à ce sujet. « Tout le monde est conscient qu'il ne faut pas rater notre coup cette fois », dit-il.

L'esquisse commandée par le Plateau-Mont-Royal a l'avantage de s'intégrer au paysage, estime Luc Ferrandez.

Le plan prévoit un mur amovible, au fond de la scène, pour laisser voir l'étang du parc lorsqu'il n'y a pas de spectacle. Pour rendre possible cette version basse à toit plat, l'architecte Paul Laurendeau a prévu de placer les loges des artistes et les autres locaux de production au sous-sol du bâtiment.

« Présentement, le Théâtre de Verdure n'est utilisé que deux mois par année et n'est accessible au public que durant les soirées de représentations. Des clôtures restreignent l'accès durant les dix autres mois. Cette situation doit être repensée pour en faire un lieu intégré à la vie du

parc. Le Théâtre de Verdure doit être un lieu accessible et accueillant autant durant les deux mois de spectacles que durant les dix autres mois », indique le plan soumis par la firme Atelier Paul Laurendeau.

Cure de rajeunissement

Des sources à l'Hôtel de Ville s'attendent à ce que le plan directeur du parc La Fontaine soit annoncé en grande pompe au cours des prochaines semaines, juste à temps pour les élections municipales de cet automne.

Le maire du Plateau rappelle que la vaste consultation menée par la Ville a donné lieu à un consensus en faveur du respect du caractère naturel de ce grand parc, un des premiers créés à Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

« C'est un grand parc romantique comparable au parc Montsouris de Paris, créé à la même époque. Il faut respecter l'esprit des lieux et y mettre les moyens financiers. On ne doit pas se contenter de faire du "patchage" », dit Luc Ferrandez.

La fontaine a besoin d'une bonne cure de jouvence. Il faut assainir les étangs, qui restent envahis par le myriophylle à épi, une plante envahissante. Luc Ferrandez souhaite aussi que l'accès au parc soit rendu plus sûr du côté des rues Sherbrooke, Rachel et Papineau.

Le Devoir

CONCERT DE METALLICA

## Saint-Lambert ne décolère pas

JEANNE CORRIVEAU

À l'aube du concert de Metallica au parc Jean-Drapeau, le maire de Saint-Lambert s'attend à un autre été difficile pour ses citoyens. Le déménagement des spectacles sur l'île Notre-Dame en raison du chantier du nouvel amphithéâtre de l'île Sainte-Hélène ne permet pas à Alain Dépatie d'envisager de répit pour ses citoyens.

Aux dires d'Alain Dépatie, le dialogue est rompu avec la Ville de Montréal sur la question des décibels en raison du litige porté devant les tribunaux. À part quelques blagues lancées à l'occasion par le maire Denis Coderre en référence aux récriminations de Saint-Lambert, le sujet ne fait pas l'objet de discussions, dit-il. Mercredi soir, le groupe Metallica se produisait sur une scène aménagée sur l'île Notre-Dame, près de la courbe Ayrton-Senna de la piste Gilles-Villeneuve. Compte tenu du chantier du nouvel amphithéâtre naturel qui est en construction sur l'île Sainte-Hélène, les concerts d'Evenko ont dû migrer sur l'île voisine, encore plus près de Saint-Lambert.

« C'était très bruyant. Il y avait beaucoup de gens qui étaient sur la rue Riverside, à Saint-Lambert, pour écouter le spectacle. C'était comme si on était là », a relaté le maire Dépatie, qui note toutefois que l'absence de vent a permis de réduire la propagation du son.

La scène temporaire, qui était orientée vers Montréal, servira aussi au spectacle de Guns N' Roses le 19 août prochain. Les autres concerts, comme ceux du festival Osheaga du 4 au 6 août, se dérouleront sur une scène installée plus à l'est, à proximité du virage en épingle du circuit de Formule Un.

Malgré son mécontentement, Alain Dépatie se permet

quelques blagues sur le sujet litigieux: « J'ai déjà dit à M. Coderre qu'il devrait mettre des estrades du côté de Saint-Lambert. Il pourrait charger la moitié du prix des billets. »

Rappelons qu'en 2014 l'arrondissement de Ville-Marie, plutôt que de restreindre davantage les niveaux sonores permis, a retiré la limite de décibels afin de ne pas nuire à la venue d'artistes majeurs. La mesure n'a fait qu'ajouter à la colère de Saint-Lambert.

Demande d'injonction


La Ville de Saint-Lambert s'est adressée à la Cour supérieure afin de forcer Montréal à limiter le volume sonore autorisé au parc Jean-Drapeau. La demande d'injonction permanente sera débattue sur le fond à l'automne ou à l'hiver 2018, croit M. Dépatie.

Le maire de Saint-Lambert espère toutefois que le nouvel amphithéâtre naturel de 65 000 places qui doit être inauguré en 2019 sur l'île Sainte-Hélène sera doté d'équipements efficaces pour atténuer les nuisances sonores. « Ils disent qu'ils vont investir 2 millions dans les mesures de mitigation, mais on ne sait pas quelles seront ces mesures. Si on le savait, probablement que l'on comprendrait. [...] Mais on n'a pas de réponses. Ils continuent à faire de la musique et on dirait qu'à 22 h le soir ils mettent le volume plus fort. »

Les Lambertois ne sont pas des « chialeux », estime Alain Dépatie. Les plaintes se sont comptées par milliers depuis 2014. « Ce n'est pas un spectacle de temps en temps. Si ton voisin t'avertit qu'il fait un barbecue jusqu'à 3 heures du matin une fois dans l'été, c'est correct. Mais là, c'est douze fois de semaine. » Evenko n'a pas souhaité commenter la question litigieuse du bruit compte tenu des procédures devant les tribunaux.

Avec Philippe Papineau  
Le Devoir

**Congédié?**



Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

**Vieux Montréal 514-845-5545**

# AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

## Avis public

### Montréal

**ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÉGLEMENTS**

**Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 27 avril 2017, a adopté les règlements suivants**

**RCG 13-02-2 Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 70 400 000 \$ pour le financement des travaux d'aménagement et de mise en valeur du secteur ouest de l'île Sainte-Hélène du parc Jean-Drapeau, pilotés par la Société du Parc Jean-Drapeau dans le cadre du 375e de la Ville de Montréal (RCG 13-020)**

L'objet consiste à augmenter le montant de l'emprunt de 3 000 000 \$.

**RCG 15-012-1 Règlement modifiant le Règlement d'emprunt portant le numéro RCG 15-012 autorisant un emprunt de 44 451 000 \$ afin de financer deux centres de tri des matières recyclables**

L'objet consiste à augmenter le montant de l'emprunt de 9 036 000 \$ et à préciser que l'emprunt financera un seul centre de tri au lieu de deux.

**RCG 16-030-1 Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 8 187 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage (RCG 16-030)**

L'objet consiste à augmenter le montant de l'emprunt de 4 000 000 \$.

**Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 18 mai 2017, a adopté les règlements suivants**

**RCG 17-021 Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ pour financer le remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés**

**RCG 17-022 Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et de leurs équipements**

Tous ces règlements ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 14 juillet 2017. Ils entrent en vigueur en date de ce jour et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Ils peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de la Ville : [www.ville.montreal.qc.ca/reglements](http://www.ville.montreal.qc.ca/reglements)

Fait à Montréal, le 21 juillet 2017

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

## Appel d'offres

### Anjou Montréal

Direction des travaux publics

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues avant **11 heures**, à la date ci-dessous mentionnée, à l'adresse suivante : **Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe, arrondissement d'Anjou, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, Anjou (Québec) H1K 4B9 (à l'attention de madame Viviana Iurriaga).**

**Catégorie :** Travaux

**Appel d'offres :** 2017-09

**Descriptif :** Reconstruction du boulevard des Sciences, entre les boulevards du Golf et Bourget, et du boulevard du Golf, entre les boulevards des Sciences et Métropolitain

**Date d'ouverture :** Le mercredi 23 août 2017

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à : [nrobitai@ville.montreal.qc.ca](mailto:nrobitai@ville.montreal.qc.ca)

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 21 juillet 2017 sur le SEAO.

**Visite supervisée des lieux :** N/A.  ou  Oui, obligatoire :

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 21 juillet 2017

Viviana Iurriaga  
Secrétaire d'arrondissement substitut

## Appel d'offres public

Réseau de transport métropolitain

**Service professionnel - Contrat de surveillance d'acquisition de matériel roulant ferroviaire en Chine**

**Numéro de l'appel d'offres : 1001488**

Les documents et conditions de l'appel d'offres sont disponibles exclusivement via le site du Système électronique d'appel d'offres : [www.seao.ca](http://www.seao.ca), à partir du **mercredi 19 juillet 2017**.

**Dépôt des soumissions :** Peut être validement reçue, toute soumission doit être déposée au siège du Réseau de transport métropolitain, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26<sup>me</sup> étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, **AU PLUS TARD LE MERCREDI, 2 AOÛT 2017 À 14H30**. Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Le Réseau ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

**Mounir Batty**  
Directeur exécutif - Approvisionnement et gestion immobilière

## LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant  
▲ comme bénévole  
▲ comme donateur

**(514) 387-2541**  
poste 240

Nous vous aiderons à les aider

[www.monde.ca](http://www.monde.ca)

## AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION

(articles 136 et 137 C.p.c.)

**AVIS EST DONNÉ AUX HÉRITIERS COLLECTIVEMENT DE FEU REAL ST-GERMAIN** de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Longueuil situé au 1111, boulevard Jacques-Cartier Est, Longueuil, Québec, J4M 2J6, dans les 30 jours afin de recevoir la Demande pour radiation d'inscriptions sur le registre foncier déclaration sous serment, liste des pièces et nouvel avis de présentation qui ont été laissés à votre attention dans le numéro de cause 505-17-00924-178.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis de présentation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

La demande, sera présentée devant le tribunal le 23 août 2017 à 9h30 en la salle RC-31 à 9h30 au Palais de Justice de Longueuil.

Le présent avis est publié à la demande de Michel Pinet, huissier de justice, qui a tenté sans succès de vous signifier les documents ci-dessus précités.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 18 juillet 2017

Carole Charon  
Huissière de justice

## AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que l'inventaire des biens de feu Laure Lalonde, décédée le 7 avril 2017 et résidant au 1320, rue Raimbault, en la ville de Montréal (Saint-Laurent), Québec, H4L 4R9, a été dressé conformément à la loi et qu'il peut être consulté par les intéressés au 1100, boulevard Crémazie Est, bureau 805, en la ville de Montréal, province de Québec, H2P 2X2.

Le 19 juillet 2017

Watson Verne s.e.n.c.r.l./LLP

**PRENEZ AVIS QUE**, à la suite du décès de Réjane RE, en son vivant domiciliée au 11570, rue Notre-Dame est, Montréal, province de Québec, H1B 2X4, survenu le 6 mars 2017, un inventaire des biens de la défunte a été effectué par Jean-Marie GAUTHIER et Louise CARON-LOISELLE, le 18 juillet 2017 devant Me Martial Lavioie, notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude dudit notaire, sise au 3131, boul. St-Martin O., bureau 340, Laval, Québec, H7T 2Z5. Donné par Me Martial Lavioie, notaire, le 19 juillet 2017.

## Avis public

### Régie des alcools, des courses et des jeux

#### Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **treize jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Distribution Sapporo Vietnam du Québec Ltée At: M. Stéphane Harvey 1100, 50e Avenue Lachine (Québec) H8T 2V3 dossier : 55-10-0610	Demande d'un permis de distributeur de bière (industriel)	9225, boulevard Henri-Bourassa Est Montréal (Québec) H1E 1P6

## La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.

Faites un don

1-877-488-4222

[www.ArmeduSalut.ca](http://www.ArmeduSalut.ca)



Un don d'espoir pour la vie

## Appel d'offres

### Montréal

Direction générale adjointe - Services institutionnels Service de l'approvisionnement

**Appel d'offres : 17-16112**

Fourniture et installation de structures gonflables dans le cadre du projet de réfection de la rue Sainte-Catherine Ouest

**L'ouverture des soumissions prévue pour le 24 juillet 2017 est reportée au 31 juillet 2017 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.**

Fait à Montréal, le 21 juillet 2017

Le greffier de la Ville  
Yves Saindon, avocat

## AVIS PUBLIC

### Rosemont La Petite-Patrie Montréal

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT ROSEMONT-PETITE-PATRIE 01-279-50**

**AVIS** est, par les présentes, signifié aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance tenue le 4 juillet 2017, le premier projet de règlement numéro 01-279-50 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) », afin de retirer le contingentement des débits de boissons alcooliques sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Jean-Talon et Beaubien, ainsi que le contingentement des restaurants sur l'avenue Shamrock.

Une assemblée publique de consultation sera tenue concernant ce projet de règlement le 2 août 2017, à 19h, au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

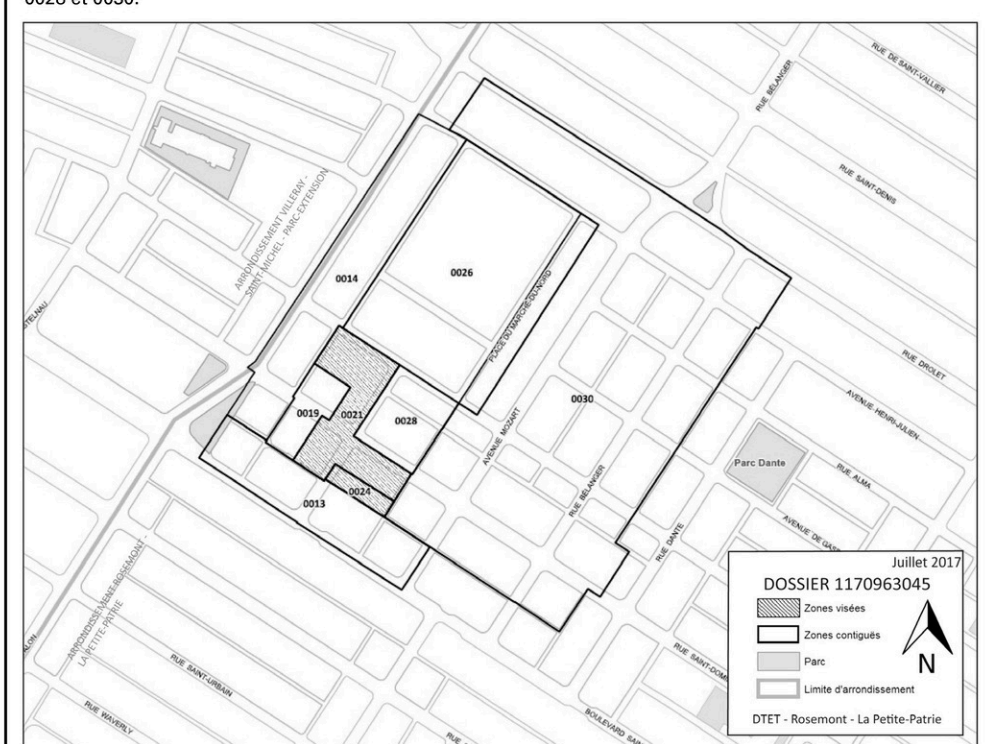
Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet du présent projet de règlement vise à modifier le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) afin de retirer le contingentement des débits de boissons alcooliques sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Jean-Talon et Beaubien Est, ainsi que le contingentement des restaurants sur l'avenue Shamrock.

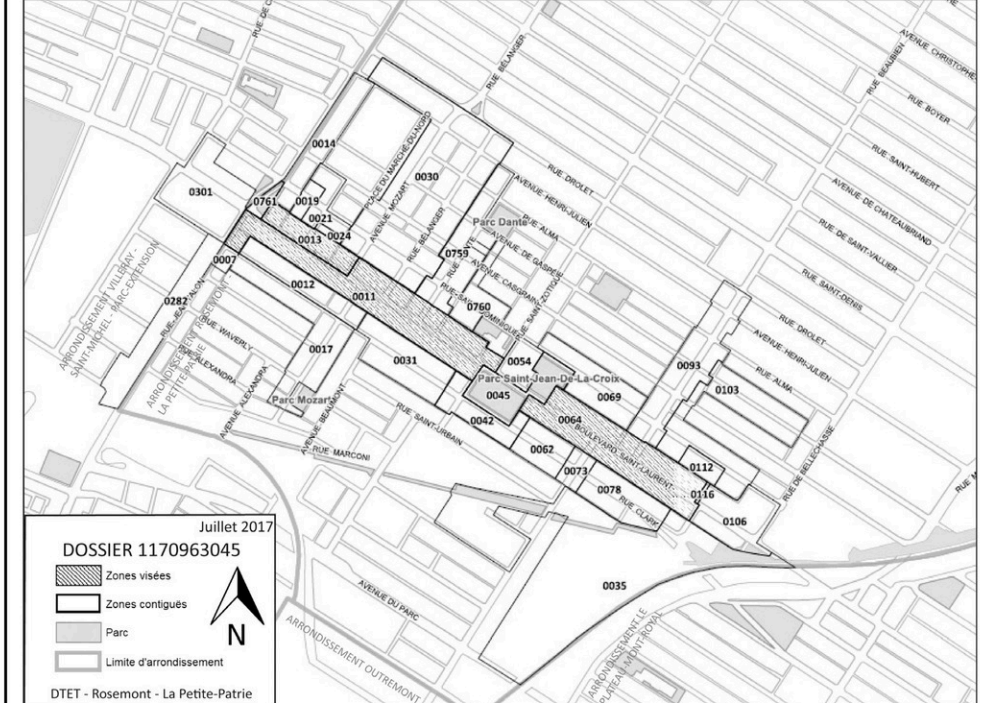
Toutes les dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

Le territoire concerné par ce règlement comprend les zones visées ainsi que les zones contigües à celles-ci, le tout tel qu'illustré ci-dessous.

L'article 1 du projet de règlement visant le retrait du contingentement des restaurants sur l'avenue Shamrock concerne les zones visées : 0021 et 0024, ainsi que les zones contigües : 0013, 0014, 0019, 0026, 0028 et 0030.



Les articles 2, 3, 4 et 5 du projet de règlement visant le retrait du contingentement des débits de boissons alcooliques sur le boulevard Saint-Laurent, ainsi que le retrait de certaines dispositions sur les usages conditionnels, concernent les zones visées : 0011, 0013 et 0064, ainsi que les zones contigües : 0007, 0012, 0014, 0017, 0019, 0021, 0024, 0030, 0031, 0035, 0042, 0045, 0047, 0054, 0062, 0069, 0073, 0078, 0093, 0103, 0106, 0112, 0116, 0759, 0760, 0761 et les zones 0282 et 0301 de l'arrondissement de Villayer-Saint-Michel-Parc-Extension.



Le projet de règlement ainsi que les plans illustrant les zones visées et les zones contigües sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 21 juillet 2017.

La secrétaire d'arrondissement substitut  
Véronique Bélanger

## Avis public

### Régie des alcools, des courses et des jeux

#### Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **treize jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
10066362 Canada Inc. RESTAURANT DUNN'S DE L'OUEST 11600, rue de Salaberry, # A53A-A53B Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2R8 Dossier : 1964-659	1 Bar 1 Restaurant pour vendre	11600, rue de Salaberry, # A53A-A53B Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2R8
Les Productions Merveilles Inc. & ALS (Rialto St-James, s.e.n.c.) LE THÉÂTRE RIALTO 5723, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4H2 Dossier : 1706-993	1 Bar dans amphithéâtre avec consommation dans les gradins (suite à une cession)	5723, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4H2
Club de Golf Métropolitain Anjou Inc. CLUB DE GOLF MÉTROPOLITAIN ANJOU INC. 9555, boul. du Golf Montréal (Québec) H3G 2B1 Dossier : 1433-606	7 Bars dont 3 sur terrasse dans Centre sportif avec consommation (suite à une cession)	9555, boul. du Golf Montréal (Québec) H3G 2B1
Celba Restaurant inc. CEIBA LATIN BISTRO 4, avenue Somerville Westmount (Québec) H3Z 1J2 Dossier : 654-434	2 Restaurants pour servir avec consommation de spectacles sans nudité	4, avenue Somerville Westmount (Québec) H3Z 1J2
9353895 Canada Inc. RESTAURANT BQ JAPONNAIS 1255, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2B1 Dossier : 481-721	1 Restaurant pour vendre	1255, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2B1
9455990 Canada Inc. PETER'S CAPE COD 160, rue Sainte-Anne Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 1M6 Dossier : 440-362	Addition d'autorisation de spectacles sans nudité dans 1 restaurant pour vendre sur terrasse existant	160, rue Sainte-Anne Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 1M6
Le Club Expresso Bar Inc. LE CLUB EXPRESSO BAR 3801, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2W 2M4 Dossier : 422-956	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	3801, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2W 2M4
2328-7659 Québec Inc. MAESTRO SV # 2 3615, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2V5 Dossier : 384-875	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre sur terrasse sur domaine public	3615, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2V5
9355-7155 Québec Inc. RESTAURANT L.O.V. - DE LA MONTAGNE 1232, rue de la Montagne Montréal (Québec) H3G 1Z1 Dossier : 306-019	Changement de catégorie de 2 Bars à 2 Restaurants pour vendre (suite à une cession) (demande amendée)	1232, rue de la Montagne Montréal (Québec) H3G 1Z1

## Avis public de notification

(articles 136 et 137 C.p.c.)

**Avis est donné à Jennifer Lavallée** de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Longueuil situé au 1111, boul. Jacques-Cartier, Longueuil, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance, Avis d'assignation et Pièces P-1 à P-5 qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 505-22-026185-177.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Carl Thifault, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 18 juillet 2017

Lucie Meunier, Huissier

## Avis public de notification

(articles 136 et 137 C.p.c.)

**Avis est donné à un représentant de Toitures Eco Québec Inc./ Eco Roofing Inc. et Sébastien Houle** de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Longueuil situé au 1111, boul. Jacques-Cartier, Longueuil, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la «Judicial application originating a proceeding in damages and Summons» qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 505-22-026185-177.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Loïc Fontaine, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 18 juillet 2017

Lucie Meunier, Huissier

## Avis public

### Montréal

**ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÉGLEMENTS**

**Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 15 mai 2017, a adopté les règlements suivants :**

**17-058 Règlement autorisant un emprunt de 36 000 000 \$ pour financer les travaux prévus au Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux**

**17-062 Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ pour financer le remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés**

**17-063 Règlement autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour le financement des travaux de construction et de mise aux normes d'un centre aquatique intérieur, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie**

**17-065 Règlement autorisant un emprunt de 10 636 000 \$ pour le financement des travaux d'aménagement muséaux dans le cadre du projet de relocalisation du Centre d'histoire de Montréal au Carré Saint-Laurent**

**17-066 Règlement autorisant un emprunt de 21 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et de leurs équipements**

**Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 12 juin 2017, a adopté le règlement suivant :**

**17-067 Règlement autorisant un emprunt de 23 450 000 \$ pour le financement d'acquisitions immobilières stratégiques**

**17-069 Règlement autorisant un emprunt de 1 350 000 \$ pour financer la réalisation d'une œuvre d'art public à être installée sur la jetée Alexandra**

Tous ces règlements ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 14 juillet 2017. Ils entrent en vigueur en date de ce jour et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Ils peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de la Ville : [www.ville.montreal.qc.ca/reglements](http://www.ville.montreal.qc.ca/reglements)

Fait à Montréal, le 21 juillet 2017

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

## HEURES DE TOMBÉE

### Avis légaux et appels d'offres

**Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.**

Publications du **lundi** : Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du **mardi** : Réservations avant **15 h le vendredi**

**POUR NOUS JOINDRE**  
[avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340  
[www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics)  
[www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres)

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



## ACTUALITÉS

## Météo capricieuse signifie survie difficile pour la tordeuse de bourgeons de l'épinette

PIERRE SAINT-ARNAUD

Les Québécois ont beau se plaindre du temps gris et froid qui sévit depuis le printemps et le début de l'été dans la province, cette situation présente des avantages pour la forêt. La tordeuse des bourgeons de l'épinette connaît actuellement des moments difficiles au Québec en raison de la météo.

Ainsi, de nombreux articles ont fait état d'un lien entre la progression de la tordeuse sur la Côte-Nord et le réchauffement climatique, mais la météo capricieuse des deux dernières années a aussi eu un impact important — et inverse — sur l'épidémie de l'insecte ravageur.

Les experts s'attendent en effet à voir une chute des populations de tordeuse en raison du printemps tardif de 2017, un phénomène qu'ils avaient déjà constaté l'an dernier alors que le printemps et l'été s'étaient également fait prier avant de se manifester.

«On s'est rendu compte que les populations ont drôlement chuté à l'été 2016 par rapport à ce qu'elles étaient avant, et on soupçonne que le printemps dernier a aussi été difficile pour les tordeuses», raconte Johanne Delisle, chercheuse en entomologie forestière à Ressources naturelles Canada.

Cette chute de population serait attribuable au fait que les

bourgeons des arbres infestés par la tordeuse ne sont pas encore ouverts lorsqu'elle sort de sa période d'hibernation.

«Le débourrement [NDLR: l'ouverture de nouveaux bourgeons] ne s'est pas fait de façon aussi rapide et on pense qu'il y a eu une carence alimentaire pendant le printemps à cause du temps froid et pluvieux», a expliqué M<sup>me</sup> Delisle en entrevue avec La Presse canadienne.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire avec un tel nom, la tordeuse du bourgeon de l'épinette s'attaque davantage au sapin qu'à l'épinette noire, celle-ci étant plus souvent épargnée en raison d'un débourrement plus tardif.

L'épidémie actuelle, qui affecte environ 7 millions d'hectares surtout sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et le Témiscamingue, n'a rien d'exceptionnel, selon les experts, à une exception près, qui, elle, serait attribuable au réchauffement climatique, selon Yan Boulanger, spécialiste en écologie forestière à Ressources naturelles Canada.

«La tordeuse revient tous les 35 ans environ. Ce qui est particulier, c'est qu'on observe depuis certaines années une amélioration des conditions climatiques qui sont propices au développement de la tordeuse sur la Côte-Nord, des conditions que l'on

n'observait pas, notamment, lors de la dernière épidémie en 1970», a-t-il expliqué en entrevue téléphonique.

Jusqu'où le réchauffement climatique pourrait-il pousser la tordeuse? Trop loin pour sa survie, affirme Yan Boulanger.

«Les modèles de réchauffement nous indiquent que les conditions climatiques favorables au développement de la tordeuse vont de plus en plus survenir vers le nord», souligne-t-il. Mais il ajoute que, selon les pires scénarios de réchauffement, «ça migre tellement vers le nord qu'à un moment donné ces conditions ne se superposent plus avec les autres».

La Presse canadienne

## Une huitième baleine noire retrouvée morte

Halifax — Une autre baleine noire de l'Atlantique Nord a été retrouvée sans vie dans le golfe du Saint-Laurent, a indiqué jeudi un organisme de protection des animaux marins alors qu'on planifiait le transport de la carcasse sur la rive.

La Marine Animal Response Society (MARS) a affirmé qu'un relevé aérien mené par l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA) avait permis de repérer la carcasse, mercredi après-midi, à l'est de Shipagan, au Nouveau-Brunswick.

Il s'agit de la huitième carcasse de cette espèce en voie de disparition trouvée depuis le 6 juin dans la région. L'analyse aérienne a en outre permis de repérer une autre baleine empiétrée dans le golfe du Saint-Laurent, a ajouté la MARS.

Le coordonnateur de l'organisation, Andrew Reid, a dit que son équipe collabore avec le ministère fédéral des Pêches et Océans et le Réseau canadien de la santé de la faune (RCSF) pour réaliser une nécropsie de la baleine afin de déterminer la cause de sa mort. «Nous devons trouver un endroit propice pour la nécropsie afin d'y remorquer l'animal», a-t-il expliqué, ajoutant que son équipe travaillait de pair avec le RCSF afin de dépêcher toutes les ressources nécessaires sur place.

M. Reid a qualifié la vague de morts qui frappe la population de baleines noires de l'Atlantique Nord de «sans précédent» et de «très inquiétante». «Pour n'importe quelle espèce, ce serait inquiétant que tant d'animaux meurent sur une si courte période», a-t-il dit. «Pour une espèce comme la baleine noire de l'Atlantique Nord, c'est une inquiétude accrue», a poursuivi le coordonnateur de la MARS. La population totale de baleines noires de l'Atlantique Nord est estimée à seulement 525 individus.

## Des collisions

Une nécropsie menée aux îles de la Madeleine sur l'une des carcasses de baleines a démontré que cette dernière portait les marques d'un traumatisme contondant, avait indiqué le RCSF la semaine dernière, suggérant que l'animal serait entré en collision avec un navire. Des tests menés sur deux autres carcasses, à l'Île-du-Prince-Édouard, ont aussi révélé les traces d'un pareil choc.

Les autorités fédérales ont récemment suspendu leurs efforts pour libérer les baleines noires piégées dans des gréements de pêche depuis la mort d'un bœuf dans le cadre d'une opération de sauvetage au large du Nouveau-Brunswick. Les États-Unis ont établi des mesures similaires concernant les sauvetages de baleines.

Les autorités américaines ont toutefois annoncé, plus tôt cette semaine, qu'elles autorisaient les opérations de sauvetage, sauf celles visant des baleines noires de l'Atlantique Nord.

La Presse canadienne



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

La plage municipale de Longueuil, au parc de l'Île-Charron, accueillait ses premiers visiteurs jeudi, entre deux averses de pluie. Initialement prévue pour la fin juin, son ouverture a été retardée par l'importante montée des eaux à la suite des inondations printanières.

## Les inondations printanières retardent l'ouverture des plages dans la région montréalaise

ANNABELLE CAILLOU

Les importantes crues printanières et l'été pluvieux dans la grande région de Montréal n'auront pas été sans conséquence sur la saison de la baignade. Plusieurs plages ont dû reporter leur date d'ouverture, et quelques-unes demeurent même fermées en raison du niveau élevé des cours d'eau.

Jeudi, entre deux averses de pluie, les Longueuillois ont enfin pu profiter de leur plage sur l'île Charron. «On a mis les bouchées doubles pour trouver un aménagement adéquat et pouvoir accueillir les gens», affirme le porte-parole de Longueuil, Louis-Pascal Cyr.

L'eau gagnant du terrain sur les berges, du sable a été ajouté sur une partie du gazon pour «permettre aux gens de prendre un bain de soleil et de pique-niquer les pieds dans le sable». La portion de baignade a quant à elle été réduite sur sa largeur, pour s'adapter à l'état du fleuve.

Selon le porte-parole, le site devait initialement accueillir, pour sa deuxième saison, ses premiers baigneurs juste après la fête nationale, le 24 juin dernier. Mais le niveau «exceptionnellement élevé du fleuve Saint-Laurent» a entraîné le report de ce moment tant attendu de l'année. Après les inondations printanières, les vannes des barrages en Ontario ont été ouvertes pour «laisser souffler les sinistrés,

mais ça a augmenté le niveau du fleuve», précise-t-il.

À l'heure actuelle, l'eau du lac Ontario est 70 centimètres au-dessus de la normale. «C'est la deuxième fois qu'on atteint un niveau si élevé depuis 1900», note M. Cyr.

D'autres plages ont quant à elles pu ouvrir en juin, notamment celles du Cap-Saint-Jacques et du parc Jean-Drapeau.

## Des plages en attente

De l'autre côté du lac Saint-Louis, la situation est moins encourageante. À Salaberry-de-Valleyfield, les baigneurs devront prendre leur mal en patience avant de profiter de la plage du parc régional des Îles-de-Saint-Timothée.

La Ville maintient son avis de ne pas se baigner dans le bassin ni même de naviguer sur les eaux à bord d'une embarcation à rames ou à moteur.

Elle surveille aussi de près le lac Ontario, espérant que son niveau baissera rapidement dans les prochaines semaines. Mais l'espoir est mince: «Selon les dernières nouvelles hier, Hydro-Québec prévoit qu'on pourra ouvrir [la plage] dans la première ou deuxième semaine d'août, en fonction de la descente du lac Ontario. Ça dépend aussi du débit des pluies qu'on pourrait recevoir», explique le directeur du Service récréatif et communautaire de Salaberry-de-Valleyfield, René Monette.



PEDRO RUIZ ARCHIVES LE DEVOIR

Certaines plages, comme celle du parc Jean-Drapeau, ont quand même réussi à ouvrir en juin.

C'est surtout le courant qui inquiète l'administration. «Contrairement à Longueuil, où la plage est dans une anse, nous, on est près des courants majeurs, ça pourrait être dangereux. Les gens pourraient se noyer», prévient M. Monette.

L'impact de cette fermeture sur le budget de la Ville inquiète aussi.

«Bon an mal an, la plage reçoit en moyenne 40 000 personnes chaque année, ça génère des recettes d'environ 250 000 dollars. On a décidé de maintenir les emplois des jeunes souvent au cégep, ce qui représente une dépense nette à prévoir.»

Plus au nord, la montée des eaux du lac des Deux Mon-

tagnes force aussi la fermeture de la plage de l'île Bizard jusqu'à nouvel ordre. La plage d'Oka a pour sa part ouvert à temps pour la chaude saison, mais sa superficie a diminué.

Le Devoir

## Andrew Scheer présente son cabinet fantôme

Le nouveau chef du Parti conservateur, Andrew Scheer, a complété son équipe de direction à la Chambre des communes, jeudi. Il avait déjà annoncé le mois dernier que le poste de lieutenant politique pour le Québec serait occupé par le député de Richmond-Arthabaska, Alain Rayes. Ce dernier sera finalement le seul francophone — et le seul député du Québec — à faire partie de l'équipe, puisque ses confrères nouvellement nommés sont tous unilingues anglophones. Andrew Scheer a choisi de confier à son ancienne rivale dans la course à la chefferie Lisa Raitt le poste de chef adjointe de l'opposition officielle. Candice Bergen, du Manitoba, deviendra quant à elle la leader de l'opposition officielle, épaulée par l'Albertain Chris Warkentin, qui détenait déjà la responsabilité de leader adjoint. Et c'est Mark Strahl qui sera le nouveau whip conservateur.

Le Devoir

## L'ambassadrice américaine désignée est entendue par un comité sénatorial

Ottawa — Lors de sa comparution devant le comité du Sénat américain qui doit confirmer sa nomination, la femme désignée par le président Donald Trump pour devenir ambassadrice des États-Unis au Canada a soutenu jeudi matin, à Washington, qu'on peut faire encore davantage pour créer plus de croissance économique et davantage d'emplois des deux côtés de la frontière. Kelly Knight Craft a promis d'œuvrer sans relâche à améliorer le partenariat économique entre les deux pays. Le gouvernement Trump souhaite que le poste d'ambassadeur au Canada soit pourvu rapidement, puisque la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) doit commencer dès le mois prochain. M<sup>me</sup> Knight Craft, une riche philanthrope mariée à un magnat du charbon, a contribué généreusement à la caisse de candidats du Parti républicain. Si sa candidature était confirmée par le comité sénatorial, M<sup>me</sup> Knight Craft deviendrait la première femme à occuper le poste à Ottawa.

La Presse canadienne

## Affiche haineuse au Saguenay

Une affiche portant l'inscription «Saguenay ville blanche» a été installée jeudi matin par-dessus l'écriture du cimetière de Saguenay, à Saint-Honoré. Le maire de l'endroit, Bruno Tremblay, a lui-même retiré l'affiche offensive. Lundi dernier, en entrevue au journal *Le Quotidien*, l'Association islamique du Saguenay-Lac-Saint-Jean annonçait qu'elle réactiverait le projet de cimetière musulman qui avait été élaboré il y a deux ans à l'intérieur des limites du cimetière catholique Saguenay, situé à Saint-Honoré. Le projet a été rejeté par quelques votes, à l'époque. «Tous ces gestes haineux sont inacceptables dans une société. C'est blessant. Moi, ça me touche profondément», a commenté la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil. La présence de l'affiche à Saguenay a coïncidé avec l'apparition d'autocollants anti-immigration à Sherbrooke. Le Service de police de Sherbrooke n'interviendra pas dans ce dossier puisque les messages sur les autocollants sont surtout de nature politique.

La Presse canadienne

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2017-07-19

649 20 26 38 17  
49 42 44 46 compl.

Consultez les résultats du Super tirage du Lotto 6/49 à lotto-quebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

Extra 2960309

Ce soir, 10 MILLIONS \$ (approx.)

En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## ÉCONOMIE

## La BCE appelle avec insistance à patienter

ISABELLE LE PAGE  
MARIE JULIEN  
à Francfort

La Banque centrale européenne (BCE) n'a pas fait bouger d'un pouce sa politique monétaire abreuvant les marchés d'argent bon marché, appelant jeudi à attendre patiemment une véritable accélération de l'inflation avant d'envisager un changement de cap.

«L'inflation n'est pas au niveau où nous voulons qu'elle soit, ou là où elle devrait être», a déclaré le président de l'institution, Mario Draghi, lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion de son conseil des gouverneurs. «Nous devons être persévérants, patients et prudents», a-t-il martelé à plusieurs reprises.

Le but était clair: ne pas faire s'emballer une nouvelle fois les marchés sur des intentions qui ne sont pas vraiment les siennes, comme cela s'était produit en juin. À l'occasion d'un discours au Portugal, Mario Draghi avait provoqué une minipanique en semblant se montrer plus confiant sur la reprise à venir de l'inflation,

ce que les marchés avaient interprété comme le signe d'une sortie plus rapide qu'anticipé jusqu'ici de la politique ultra-accommodante.

Mais ce jeudi, comme attendu, l'institution monétaire de Francfort a maintenu à zéro son principal taux directeur, qui fait référence pour le crédit en zone euro. Le taux de dépôt au jour le jour est resté à -0,4%. Les taux sont à ces plus bas niveaux historiques depuis mars 2016.

La BCE n'a pas modifié non plus son programme massif de rachats de dettes, dont elle se laisse toujours la possibilité d'accroître le montant — aujourd'hui de 60 milliards d'euros par mois — ou la durée si nécessaire. Certains analystes escomptaient une disparition de la référence à une possible hausse du volume des rachats d'actifs, ce qui aurait donné le signal que ce programme, surnommé «QE», avait atteint son apogée. Mais Mario Draghi n'a pas changé un mot dans son discours répété depuis des mois. Si la reprise économique en zone

euro continue de se raffermir, l'inflation, excluant les prix de l'énergie et de l'alimentation, «reste dans l'ensemble à des niveaux restreints», a rappelé le président de la BCE. En effet avec une inflation à 1,3% seulement en zone euro pour le mois de juin, la BCE est loin d'avoir atteint son objectif de stabilité des prix, fixé à un peu moins de 2% sur le moyen terme.

Dans cette situation, il a semblé évident aux gouverneurs de la BCE qu'un «niveau très important d'accommodation monétaire est nécessaire». Selon Mario Draghi, un calendrier de sortie progressive du vaste programme de rachat de dettes (QE) n'a pas été à l'ordre des discussions. Il ne reste pourtant à la BCE que trois réunions du conseil d'ici la fin de l'année pour expliquer comment et quand va être réduit ce programme, l'une des mesures phares mises en place pour aider l'économie de la zone euro et bannir le spectre de la déflation.

Agence France-Presse



EMMANUEL DUNAND AGENCE FRANCE-PRESSE

«L'inflation n'est pas au niveau où nous voulons qu'elle soit, ou là où elle devrait être», a déclaré le président de la BCE, Mario Draghi.

## MARCHÉS BOURSILIERS

TORONTO				New York				PÉTROLE			
S&P TSX				S&P 500				OR			
15 264,64 ▲ +19,93 +0,1%				2473,45 ▼ -0,38 -0,0%				46,92 -0,40 \$US -0,8%			
				NASDAQ				1245,50 +3,50 \$US +0,3%			
				6390,00 ▲ +4,96 +0,1%				DOLLAR CANADIEN			
				DOW JONES				79,46 +0,06 \$US +0,1%			
				21 611,78 ▼ -28,97 -0,1%				1 \$US = 1,2585 68,47 -0,44 EURO			
								1 EURO = 1,4604			

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
<b>LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO</b>											
S&P TSX	SPTT	15264.64	19.93	0.13	141899	Fortis	FTS	44.69	0.41	0.93	735
S&P TX20	TX20	620.52	-1.92	-0.31	48765	TransAlta	TA	8.10	-0.05	-0.61	370
S&P TX60	TX60	900.84	2.27	0.25	61617	<b>TECHNOLOGIE</b>					
S&P TX60 Cap.	TX6C	996.15	2.52	0.25	61617	BlackBerry	BB	12.77	-0.01	-0.08	1595
Cons. de base	TTCS	536.62	0.74	0.14	2686	CGI	GIB.A	66.01	0.25	0.38	314
Cons. discrét.	TTCD	196.74	1.02	0.52	5300	<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>					
Énergie	TTEN	173.92	-1.39	-0.79	37845	BCE	BCE	58.70	0.40	0.69	852
Finance	TTF5	286.74	0.56	0.20	15803	Manitoba Telecom	MBT	39.53	0.00	0.00	0
Aurifère	TTGD	191.97	0.93	0.49	47569	Rogers	RCL.B	64.88	0.87	1.36	1304
Santé	THHC	69.84	0.64	0.92	2358	Telus	T	45.22	0.34	0.76	1117
Tech. de l'info	TTTK	61.41	-0.11	-0.18	3991	<b>FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE</b>					
Industrie	TTIN	219.00	-0.70	-0.32	8935	iShares DEX	XBB	31.17	0.01	0.03	40
Matériaux	TTMT	230.06	0.41	0.18	41652	iShares MSCI	XEM	30.78	-0.06	-0.19	16
Immobilier	TTRE	294.03	0.75	0.26	4203	iShares MSCI EMU	XEU	23.19	0.11	0.48	8
Télécoms	TTTS	166.58	1.55	0.94	3273	iShares S&P 500	XSP	28.18	0.01	0.04	203
Sev. collect.	TTUT	250.21	0.71	0.28	8661	iShares S&P/TSX	XIC	24.18	0.04	0.17	112
Métaux/minerals	TXBM	107.42	-1.67	-1.53	43501	<b>LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO</b>					

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
<b>TSX CROISSANCE</b>					
TSX Venture	JX	764.53	-1.42	-0.19	47011
<b>ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE</b>					
Alim. Couche-Tard	ATD.B	60.38	-0.27	-0.45	836
Canadian-Tire	CTC.A	143.92	1.18	0.83	175
Cogeco	CCA	87.72	1.36	1.57	43
Corus	CJR.B	13.72	0.02	0.15	181
Groupe TVA	TVA.B	2.97	0.13	4.58	8
Jean Coutu	PJC.A	20.83	0.38	1.86	88
Loblav	L	71.72	0.46	0.65	234
Magna	MG	61.44	0.54	0.89	569
Metro	MRU	44.92	0.28	0.66	211
Quebecor	QBR.B	42.03	0.19	0.43	62
Uni Select	UNS	28.13	-0.16	-0.57	60
Saputo	SAP	42.01	-0.41	-0.97	609
Shaw	SJR.B	27.83	-0.03	-0.11	681
Dollarama	DOL	122.96	0.58	0.47	160
Restaurant Brands	QSR	77.36	-0.13	-0.17	194
Transat A.T.	TRZ	6.74	0.14	2.12	236
Yellow Media	Y	6.85	0.14	2.09	8

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
<b>ÉNERGIE</b>					
Cameco	CCO	12.67	0.05	0.40	598
Canadian Natural	CNQ	38.18	-0.21	-0.55	2192
Hydro One	H	22.67	0.14	0.62	4483
Enbridge	ENB	52.75	0.40	0.76	2008
EnCana	ECA	12.17	-0.36	-2.87	3948
Enerplus	ERF	10.74	-0.26	-2.36	651
Pengrowth Energy	PGF	0.93	-0.03	-3.13	321
Pétrolière Impériale	IMO	37.41	-0.31	-0.82	534
Suncor Energy	SU	38.82	0.26	0.67	2242
Cenovus Energy	CVE	9.58	-0.08	-0.83	3492
TransCanada	TRP	64.58	0.37	0.58	1299
Valence	VNR	21.91	-0.07	-0.32	18

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
<b>FINANCIÈRES</b>					
B. CIBC	CM	109.19	0.26	0.24	1072
B. de Montréal	BM	96.71	0.13	0.13	1069
B. Laurentienne	LB	54.41	0.10	0.18	93
B. Nationale	NA	56.16	0.10	0.18	485
B. Royale	RY	95.21	0.30	0.32	1372
B. Scotia	BNS	78.32	0.10	0.13	1300
B. TD	TD	65.48	0.27	0.41	1759
Brookfield Asset	BAM.A	50.24	0.25	0.50	737
Cominar Real	CUF.UN	13.39	0.04	0.30	504
Corp. Fin. Power	PWF	33.64	-0.07	-0.21	264
Fin. Manuvie	MFC	25.31	0.01	0.04	1995
Fin. Sun Life	SLF	47.50	0.20	0.42	625
Great-West Lifeco	GW	35.33	0.12	0.34	261
Industrielle All.	IAG	56.61	-0.46	-0.81	238
Power Corporation	POW	30.15	0.03	0.10	416
IMX	X	67.87	-0.20	-0.29	35

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
<b>INDUSTRIELLES</b>					
Air Canada	AC	19.88	-0.03	-0.15	631
Bombardier	BBD.B	2.39	0.03	1.27	2755
CAE	CAE	22.03	-0.09	-0.41	417
Canadien Pacifique	CP	204.70	1.10	0.54	420
Chemin de fer CN	CNR	103.22	-0.72	-0.69	1289
SNC-Lavalin	SNC	56.50	-0.13	-0.23	151
Transcontinental	TCLA	25.17	-0.13	-0.51	24
TFI International	TFII	28.50	-0.06	-0.21	150

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
<b>ENTREPRISES DE MATÉRIAUX</b>					
Agrium	AGU	126.25	0.17	0.13	211
Barrick Gold	ABX	20.55	0.25	1.23	1855
Goldcorp	G	17.14	0.12	0.71	1943
Kinross Gold	K	5.22	0.01	0.19	2016
Mines Agnico-Eagle	AEM	57.41	0.83	1.47	502
Potash	POT	22.70	0.05	0.22	1713
Teck Resources	TECK.B	24.23	-0.21	-0.86	1439

Consultez toutes les cotes boursières sur [www.decisionplus.com](http://www.decisionplus.com)

Indice	Fermature	var. pts	var. %
IQ30	2575,76	2,04	0,08
IQ120	2595,92	2,71	0,10



DANIEL SANNUM LAUTEN AGENCE FRANCE-PRESSE

La Norvège compte environ 120 000 véhicules électriques ou hybrides pour une population de quelque 5 millions de personnes. Au Québec, on compte près de 14 400 véhicules sur les routes.

## Les voitures électriques poussent les exploitants de stations-service à la réflexion

JULIEN ARSENAULT

La popularité grandissante des véhicules électriques ne perturbe pas encore les activités des exploitants de dépanneurs et de stations-service, ce qui ne les empêche toutefois pas de réfléchir aux façons d'assurer la pérennité de leur modèle d'affaires.

À terme, ceux-ci devront trouver des moyens de stimuler l'achalandage dans leurs magasins même si de plus en plus de consommateurs n'auront plus à s'arrêter pour remplir le réservoir de leur automobile.

Présent sur plus de 300 sites en Norvège — la capitale mondiale du véhicule électrique par habitant —, Alimentation Couche-Tard s'affaire à tester de nouvelles initiatives dans ce marché que l'entreprise qualifie de laboratoire. «C'est exploratoire à ce stade-ci [...] mais nous sommes très engagés afin de trouver les solutions les plus efficaces», avait expliqué le président et chef de la direction de Couche-Tard, Brian Hannasch, au cours d'une récente conférence téléphonique.

La Norvège compte environ 120 000 véhicules électriques ou hybrides pour une population de quelque 5 millions de personnes. Au Québec, on compte près de 14 400 véhicules sur les routes de la province en date du 31 mars et quelque 34 800 au Canada. Si l'on offre des rabais en Amérique du Nord pour stimuler les ventes, en Norvège, on préfère plutôt taxer davantage le carburant et offrir d'autres exemptions aux automobilistes qui tournent le dos aux énergies fossiles.

Pour se démarquer en Norvège, Couche-Tard dit avoir rehaussé l'offre de produits frais et de plats préparés dans ses dépanneurs, en plus d'accélérer la cadence d'installation des bornes de recharge. Selon l'association norvégienne des voitures électriques, de plus en plus de compagnies

ont les yeux rivés sur le pays européen pour comprendre comment s'adapter. «Elles se réveillent», affirme sa secrétaire générale, Christina Bu, en entrevue téléphonique depuis Oslo. «Si les stations-service ne s'adaptent pas, d'autres joueurs vont s'emparer de ce marché.»

Des restaurants, des épiceries ainsi que des détaillants comme IKEA installent des bornes de recharge pour attirer les électromobilistes. Les compagnies comme Couche-Tard ont toutefois un atout, estime M<sup>me</sup> Bu, puisque bon nombre de leurs sites sont déjà à proximité des grands axes routiers, ce qui facilite la vie aux automobilistes.

**Amorcer un virage**

Dans la province, le virage s'amorce. Harnois Groupe Pétrolier a emboîté le pas à Energies Sonic et s'affaire à réaliser l'installation de 10 bornes — la moitié sont à recharge rapide — dans cinq stations-service Esso. Harnois a choisi des endroits situés près d'autoroutes dans les Laurentides et Lanaudière, puisque ce sont les électromobilistes qui effectuent de longs trajets qui s'arrêtent pour effectuer une recharge rapide.

«Des établissements de restauration se trouvent sur les sites», explique Claudine Harnois, vice-présidente de l'entreprise. Les électromobilistes s'arrêtent une dizaine de minutes et peuvent casser la croûte ou aller dans le dépanneur. Mais plusieurs estiment qu'il faudra environ une décennie pour que les véhicules électriques se taillent une place importante sur le marché, le déploiement de ces sites multiservices sera limité pour l'instant. Ailleurs au pays, Irving collabore avec Énergie NB pour déployer sept sites au Nouveau-Brunswick destinés aux recharges rapides.

À l'échelle nationale, en date du 31 décembre, on comptait plus de 4500 bornes, dont certaines capables de recharger

jusqu'à 80% de la batterie d'un véhicule en environ 30 minutes.

Couche-Tard estime toutefois que le carburant traditionnel a encore de beaux jours devant lui en Amérique du Nord. Ce sont plutôt les véhicules de moins en moins énergivores qui pourraient tirer vers le bas les volumes de carburant. «Nous croyons qu'il s'agira de l'impact le plus important, avait dit M. Hannasch. Le carburant va continuer d'être important pour nous pour encore longtemps.»

Peter Sklar, de BMO Marchés des capitaux, est du même avis. Même en 2030, estime l'analyste, l'impact des voitures électriques ne devrait pas influencer négativement les résultats de Couche-Tard. Au cours du dernier exercice, le carburant a généré 40% des profits de l'entreprise et 69% de ses recettes.

**Hausse à prévoir**

Pour le président de l'Association des véhicules électriques du Québec, Simon-Pierre Rioux, le nombre de ces véhicules devrait grimper de façon plus rapide au cours de la prochaine décennie, notamment en raison de l'arrivée des batteries de nouvelle génération, ce qui devrait faire fléchir les prix. Ainsi, à son avis, les exploitants de stations-service ont tout intérêt à réfléchir à leur modèle d'affaires pour répondre aux besoins des électromobilistes qui devront s'arrêter au moins 10 minutes pour recharger leur véhicule.

«Les entreprises ont tout à gagner», dit-il. Elles se retrouvent avec un consommateur captif. Il va aller s'acheter un café ou peut-être même faire des courses. Bien que les propriétaires de stations-service «traînent légèrement de la patte» en ce qui a trait à leur virage vers l'électrification, M. Rioux estime que ceux-ci se rendent compte qu'il y a un retard à combler.

La Presse canadienne

Émission gratuite en direct sur

decisionplus.com  
La Bourse en direct

# ÉCONOMIE

## IMMOBILIER

### Le marché le moins accessible en neuf ans

GÉRARD BÉRUBÉ

Étude après étude et trimestre après trimestre, le logement apparaît de moins en moins accessible aux ménages désirant en faire leur propriété. Le contraste s'est toutefois creusé à l'échelle canadienne.

La lecture de la Banque Nationale publiée jeudi indique que le marché immobilier n'a jamais été aussi peu abordable en neuf ans. À l'échelle canadienne, le poids du paiement hypothécaire en pourcentage du revenu atteignait 34,5%, en hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport au premier trimestre, et de 2,8 points sur un an. La dégradation trimestrielle de l'abordabilité du logement est la huitième de suite, «ce qui constitue la plus longue séquence du genre en trois décennies», font ressortir les analystes de la Nationale. «Par conséquent, notre indice national affiche le plus mauvais niveau d'abordabilité depuis 2008», avant la Grande Récession.

La encore, les principaux marchés de la Colombie-Britannique et de la grande région de Toronto influencent largement la moyenne, avec des pourcentages allant de 75,1% pour Vancouver à 66% pour Toronto. Dans ces marchés, il faut respectivement 127 mois et 105 mois pour accumuler la mise de fonds nécessaire à l'achat d'un logement représentatif, à un taux d'épargne de 10%.

Ailleurs, l'accessibilité s'est légèrement améliorée à Montréal, avec un paiement hypothécaire accaparant 27,6% du revenu, à Ottawa-Gatineau (25,7%) et à Québec (22,4%). Calgary, Edmonton et Winnipeg font également partie des marchés où une amélioration a été mesurée. Pour les villes québécoises, le nombre de mois requis pour constituer la mise de fonds

oscille entre 25 et 32, selon les calculs de l'institution.

#### Krachs immobilier

Le mois dernier, la Banque Royale allait plus loin en précisant que la Colombie-Britannique, mais aussi et surtout Toronto avaient poussé leur indice d'accessibilité au logement à des niveaux jamais vus depuis le krach immobilier de 1990-1992. Selon les données du service des études économiques de l'institution publiées le 29 juin, l'indice atteignait 45,9% au Canada au terme du premier trimestre de 2017, soit son deuxième plus haut niveau depuis 1990. Ici, la mesure d'accessibilité exprime la proportion du revenu avant impôts qu'un ménage doit consacrer aux coûts de possession d'une propriété, y compris les versements hypothécaires, les services publics et les impôts fonciers.

«À une seule reprise depuis 1990 les Canadiens ont eu à dépenser autant pour leurs frais de propriété», avait résumé Craig Wright, économiste en chef de RBC. «Cela démontre la rapidité avec laquelle la hausse des prix de l'immobilier est venue détériorer l'accessibilité l'an dernier.»

À Toronto, l'indice établissait un record de 72%, le précédent record, de 70,6%, remontant à 1990. À Vancouver, où il y a également surchauffe, l'indice d'accessibilité s'est légèrement amélioré, passant de 80,9% au quatrième trimestre de 2016 à 79,7% après trois mois en 2017.

En revanche, l'accessibilité au logement dans les autres grands marchés demeurerait relativement stable, une modeste amélioration dans les Prairies compensant une détérioration marginale au Québec (à 43% à Montréal) et dans les provinces atlantiques.

Le Devoir

### Le plus gros actionnaire de Tembec dit pouvoir saborder l'offre d'acquisition

JULIEN ARSENAULT

Le plus important actionnaire de Tembec dit avoir récolté suffisamment d'appuis pour saborder la proposition de 807 millions \$US déposée par Rayonier Advanced Materials afin d'acquérir la compagnie forestière.

Oaktree Capital Management a indiqué jeudi, après la clôture des marchés, que des actionnaires représentant près de 51% des titres en circulation comptent s'opposer à l'offre lors du vote prévu le 27 juillet, à Montréal. A moins d'un revirement, cela fera échouer la transaction étant donné que les deux tiers des porteurs de titres doivent donner leur feu vert afin qu'elle puisse aller de l'avant.

Estimant que Rayonier Advanced Materials doit bonifier son offre, la firme d'investissement de Los Angeles, qui détient 19,9% des actions de Tembec, s'affaire depuis presque une semaine à mobiliser les actionnaires mécontents. Restructuring Capital Associates, le deuxième plus important actionnaire de Tembec, et la firme de services aux actionnaires Glass Lewis se sont ran-

gés derrière les arguments d'Oaktree. «Nous avons fait part de nos préoccupations [...] et nous sommes encouragés [que plusieurs actionnaires] se rallient à notre conclusion que cette offre ne représente pas une juste valeur», fait valoir le directeur général et gestionnaire de portefeuille chez Oaktree, Patrick McCaney.

Par ailleurs, l'Autorité des marchés financiers dit étudier une plainte qui lui a été envoyée — ainsi qu'à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario — par Oaktree. Oaktree se demande si Fairfax Financial Holdings est autorisée à se prononcer la semaine prochaine même si la société de portefeuille torontoise a vendu ses actions après le dépôt de l'offre de Rayonier Advanced Materials, le 25 mai dernier. Selon la firme américaine, cela fait en sorte que Fairfax peut voter même si elle a liquidé sa position dans la forestière. Le 25 mai, Tembec avait affirmé que Fairfax — son plus important actionnaire à ce moment — appuyait la proposition de Rayonier Advanced Materials.

La Presse canadienne

### La Bourse de Toronto accueille son 500<sup>e</sup> FNB

La Bourse de Toronto parle d'une étape importante: elle compte désormais 500 fonds négociés en bourse (FNB) inscrits à sa cote. «Le nombre de FNB inscrits a plus que doublé

au cours des cinq dernières années, portant leur capitalisation boursière totale à environ 130 milliards au 30 juin 2017.» Dans les six premiers mois de 2017, 56 FNB ont été inscrits à la TSX, qui a accueilli cinq nouveaux fournisseurs. Au total, la TSX compte maintenant 23 fournisseurs de cette catégorie de fonds d'investissement.

Le Devoir



RAPIDFIRE / CC

L'État du Maine reste un des lieux les plus prisés pour les vacances des Québécois.

### 400 millions de chèques de vacances pour les travailleurs de la construction

JULIEN ARSENAULT

Au moment où les coups de marteau cesseront de résonner sur les chantiers de la province, plusieurs des 125 000 travailleurs de la construction iront dépenser une partie de leur paie de vacances chez nos voisins du sud.

Cette année, la Commission de la construction du Québec (CCQ) a transmis 148 500 chèques de vacances pour un montant d'environ 400 millions. C'est environ 10% de plus que ce qui a été versé l'été dernier — 364 millions — étant donné que l'activité a été plus vigoureuse dans le secteur de la construction pendant la deuxième moitié de 2016. Au total, c'est près de 80% de la main-d'œuvre, des travailleurs et des employeurs qui prennent une pause de deux semaines. En 2016, l'industrie de la construction comptait quelque 154 000 travailleurs et 25 700 employeurs.

Les fluctuations du dollar canadien — qui avantagent les voyageurs ces temps-ci — et l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche ne semblent pas avoir dissuadé les vacanciers québécois de séjourner aux États-Unis. Environ 11% des personnes sondées par le

CAA-Québec avaient l'intention de passer leurs vacances aux États-Unis, soit un point de pourcentage de plus que l'an dernier, d'après un sondage dévoilé au début du mois de juin. Les États du Maine et de New York arrivent respectivement en tête de liste des lieux les plus prisés par les vacanciers. «Il y a une longue histoire d'amour et de traditions familiales avec la côte est américaine», explique la porte-parole de CAA-Québec, Annie Gauthier. «Les habitués continuent d'y aller.»

Ce portrait est toutefois bien différent de celui d'il y a trois ans — le huard était pratiquement à parité avec le billet vert —, alors que 21% des personnes sondées envisageaient de se séjourner aux États-Unis. Même si la conjoncture économique peut changer d'une année à l'autre, pour plusieurs, la tradition des vacances sur la côte est des États-Unis perdure, affirme M<sup>me</sup> Gauthier.

#### Trump n'effraie pas

Si certains se sont posés des questions à la suite de l'assermentation de Donald Trump comme président des États-Unis en janvier, les doutes se sont rapidement dissipés, se-

lon Suzanne Beaulieu, propriétaire du Kebec 3 Motel à Old Orchard Beach, dans l'État du Maine. «Il y a peut-être eu des craintes en hiver au moment de réserver en raison des contrôles aux frontières, mais il n'y a pas vraiment eu d'effet par la suite», explique M<sup>me</sup> Beaulieu, dont environ 90% de la clientèle est québécoise. Après un début de saison au ralenti, l'établissement de 35 chambres affiche complet jusqu'à la fin du mois d'août.

Selon M<sup>me</sup> Beaulieu, le huard, qui valait 73¢ US au début du mois de mai, ainsi que les conditions météorologiques moins clémentes, plutôt que le contexte politique, sont davantage à l'origine d'un début de saison plus lent. «Jusqu'à la mi-juin, c'était

froid. J'ai même eu une chambre de libre au début du mois de juillet. C'est rare que cela arrive. Mais le téléphone n'a pas arrêté de sonner à cause de M. Trump.»

Par ailleurs, les vacanciers qui s'apprentent à aller dépenser au sud de la frontière auront un peu de répit lorsque viendra le temps d'aller acheter des dollars américains. Depuis le début du mois de mai, le huard, stimulé par le resserrement monétaire effectué la semaine dernière par la Banque du Canada, a fait une remontée pour atteindre 79¢ US à la fermeture des marchés, mercredi. Au début du mois de mai, le dollar valait aux alentours de 73¢ US.

La Presse canadienne

#### MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 3521

#### HORIZONTALEMENT

- Affluent du Saint-Laurent.
- Jointent - Diffuse.
- Dans l'eau - Reçu - Public visé.
- Se lit au bas d'une page - Dont on jouit sans payer.
- Plante vivace rampante - Nord-est.
- Avant tu - Restaurant.
- Callosité - Élimés.
- Orateur - Dieu grec.
- Cité antique - Périodes - Coup, au tennis.
- Étoffe tricotée - Professionnel du meurtre.
- Langue celtique - Ébréchée.
- Estimation des coûts - Matières textiles.

#### VERTICALEMENT

- Ville du Québec sur les bords de la rivière du Nord.
- Accorde - Sur une pièce.
- Hameaux antillais - Griotte.

- Nickel - Hippodrome de Grande-Bretagne - A cours en Bulgarie.
- Rend service au golf - Pas concret.
- Fait comme une vache - Engrais industriels.
- Il est applaudi - Plat traditionnel acadien.
- On y enferme des animaux - Exprime l'ordre d'arrêter.
- Répétée - En Suisse.
- Plein - Distinguent quelque chose du reste.
- Écrivain français - Vantée.
- Enlève le haut de - Mammifères ongulés.

1	M	I	G	N	A	R	D	I	S	E	S
2	E	N	R	A	G	E	R	A	N	O	U
3	T	O	I	N	A	U	P	L	I	U	S
4	A	U	L	N	E	S	I	S	E	U	
5	M	I	A	A	R	P	A	M	E	R	
6	O	I	G	U	A	N	E	D	E		
7	R	A	S	E	M	A	S	O	I		
8	P	L	O	N	G	E	R	L	A	C	
9	H	A	L	T	E	R	I	A	N	T	
10	O	D	E	N	I	E	E	T	E		
11	S	I	N	G	E	E	N	T	R		
12	E	N	T	E	T	E	A	L	E		

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 3520

#### Sudoku

par Fabien Savary

	6			4	9			
					6	2		
	5	8					9	
2	1	3				4	8	
					3	2		6
5				8			7	
					1			7
		9			5			4
	4			9		3	5	

Niveau de difficulté : FACILE 3658

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

#### Solution du dernier numéro

2	8	3	7	1	9	4	6	5
5	9	7	4	6	8	3	2	1
1	6	4	5	2	3	7	9	8
4	7	1	9	8	5	6	3	2
9	2	5	6	3	1	8	7	4
8	3	6	2	7	4	1	5	9
7	1	8	3	5	2	9	4	6
3	4	2	8	9	6	5	1	7
6	5	9	1	4	7	2	8	3

3657

#### SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus.

www.les-mordus.com

# ÉDITORIAL

## RÉFORME FISCALE

### Plus d'équité, bien sûr!

Au cours de sa campagne électorale, Justin Trudeau s'était engagé à introduire plus d'équité dans le régime fiscal canadien. Les propositions présentées cette semaine par le ministre Bill Morneau vont dans ce sens et méritent certainement d'être adoptées rapidement par Ottawa et les provinces.

**T**out en rejetant l'idée de resserrer les règles d'imposition des options d'achat d'actions que se versent certains dirigeants à titre de rémunération, le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, s'attaque à trois autres échappatoires fiscales utilisées par les plus fortunés. La première, très populaire auprès des travailleurs indépendants constitués en société, a pour nom « La répartition du revenu par le recours aux sociétés privées ».

Le truc est simple et légal, mais peu équitable par rapport aux simples salariés ou à quelque autre travailleur indépendant qui n'est pas incorporé. Il va comme suit: un consultant, un professionnel constitué en société, peut séparer ses revenus de rémunération en deux parties, la première qu'il se verse sous forme de salaire, le reste sous forme de dividendes pour son conjoint ou sa conjointe et ses enfants adultes inscrits comme actionnaires sans contribution réelle aux activités de l'entreprise.

Selon les calculs du ministère des Finances, à un niveau de revenus de 220 000\$, un salarié paie 35 000\$ d'impôt de plus que le travailleur indépendant constitué en société ayant choisi de toucher 100 000\$ en salaire et de distribuer le reste, après impôts les profits, sous forme de dividendes à ses proches.

À elle seule, la répartition du revenu entre les membres d'une même famille amènera 250 millions supplémentaires dans les coffres fédéraux et sans doute autant dans ceux des provinces qui n'ont aucune raison de ne pas suivre.

Ce n'est pas un hasard si « le nombre de sociétés du domaine des services professionnels a triplé dans les 15 dernières années » au Canada, constate le ministère des Finances. Même en n'ayant pas recours aux échappatoires, l'incorporation reste une formule intéressante depuis que les conservateurs ont réduit les taux d'imposition des entreprises, dont ceux des PME.

Au Québec, le gouvernement Charest a permis aux médecins de se constituer en société en 2007 pour compenser son incapacité à répondre à leurs demandes salariales salées. Il avait fait de même quelques années auparavant pour les avocats et les comptables.

Le deuxième changement proposé par le ministre Morneau vise à taxer l'argent que le propriétaire d'une PME choisit de conserver passivement (achat d'actions, d'obligations, etc.) dans un compte de son entreprise au lieu de se le verser sous forme de salaire et de dividendes imposables avant de le placer. En agissant ainsi, le propriétaire profite du taux d'imposition peu élevé des PME et d'un report d'impôt jusqu'au moment d'empocher l'argent.

Quant à la troisième mesure, elle a pour but de neutraliser les conséquences d'une stratégie complexe d'ingénierie fiscale par laquelle le propriétaire d'une société vend des actions de sa firme à une seconde entité lui appartenant afin de toucher une plus-value virtuelle sous forme de gains en capital qui sera moins lourdement imposée que des dividendes. Que n'inventerait-on pas pour se soustraire à l'impôt!

Ces changements qu'Ottawa a le devoir d'adopter l'automne prochain, après consultations, ont de quoi choquer les individus touchés qui considèrent ces avantages comme des acquis, et les fiscalistes qui vendent chèrement leurs services.

Les associations patronales ont déjà fait part de leur opposition en disant craindre que le fisc brime des familles dont les proches participent vraiment aux affaires de la compagnie. À cela, les libéraux répondent qu'ils n'ont surtout pas l'intention de pénaliser « les gens de la classe moyenne qui travaillent fort » dans leur entreprise.

Certains craignent aussi que de taxer davantage les revenus des PME nuise au réinvestissement. Pourtant, c'est précisément ce qu'Ottawa cherche à faire: que l'argent des profits soit réinvesti dans l'entreprise au lieu d'être engrangé à l'abri de l'impôt dans des comptes sans lien avec les activités de l'entreprise en attendant d'être retiré par le propriétaire. Propriétaire qui a déjà le droit de se verser des dividendes au lieu d'un salaire et de profiter d'une exonération du gain en capital de 835 000\$ à la vente de son entreprise.

Malgré ces changements, le traitement fiscal des PME canadiennes reste très compétitif par rapport aux autres pays du G7. Et il sera maintenant plus équitable.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES  
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN  
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS  
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

### DE RETOUR DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION...



## LETTRES

### Injustices sociales au gouvernement libéral du Québec

En Outaouais, depuis deux ans, 10 000 contribuables sont passés de la commission scolaire des Draveurs à la commission scolaire Western Québec pour le paiement des taxes scolaires.

Pourquoi? Parce qu'ils paient la moitié de la facture!

On peut blâmer les personnes sans autres valeurs que celle de l'argent d'aller où cela convient à leur portefeuille, mais la source du problème émane du gouvernement libéral de Philippe Couillard, qui est un facteur d'inégalités sociales au Québec, car il refuse de modifier les règles qui régissent la perception des taxes scolaires.

En effet, pourquoi le ferait-il? Il risquerait de déplaire à son électorat favori, source de votes à un an des élections générales!

Force est de constater que les parents francophones en Outaouais sont désavantagés, car ils doivent envoyer leurs enfants dans une école francophone et payer le double de la taxe scolaire, alors que les parents anglophones économisent sur la facture de taxe. Ça s'appelle de l'inégalité sociale, pour ne pas dire de la discrimination!

Gilles et Jacynthe Béglise, contribuables à la Commission scolaire des Draveurs  
 Val-des-Monts, le 18 juillet 2017

### L'enterrement de première classe d'un cimetière

Entretenir un discours haineux contre l'islam est une chose, empêcher le projet de cimetière musulman dans Saint-Apollinaire en est une autre. À cet effet, 49 riverains potentiels du cimetière dans cette municipalité de 6000 habitants ont procuré un « enterrement de première classe » au projet, 19 votant contre, 16 pour.

À mes yeux, il y a quelque chose de « bizarre » dans le fait qu'on empêche une communauté quelconque, qu'elle soit musulmane ou autre, d'enterrer ses morts sur un terrain légalement acquis sous le simple prétexte qu'elle soit musulmane. En effet, comment un lieu réservé à des morts et à qui on souhaite qu'ils reposent en paix constitue-t-il un danger public quelconque?

Le gouvernement libéral de Philippe Couillard a fait adopter en juin le projet de loi 122, qui accorde plus de pouvoirs aux élus municipaux — et qui permettra notamment aux municipalités d'être exemptées de l'obligation de tenir ces référendums si elles se dotent d'une « politique de participation publique ». Toutefois, ce futur cadre de « politique de participation publique » n'est pas encore connu.

Or, des leaders de la communauté musulmane de Québec veulent maintenant

demander aux élus d'invoquer les dispositions de la nouvelle loi adoptée le 15 juin et de ramener le projet au conseil municipal aussitôt que le cadre de cette politique sera défini par Québec...

Une saga qui risque de rebondir!

Henri Marineau  
 Québec, le 18 juillet 2017

### Lutter contre l'obsolescence programmée

Lettre à M<sup>me</sup> Catherine McKenna, ministre canadienne de l'Environnement.

En Europe, on discute fort actuellement pour mettre en place la lutte contre l'obsolescence programmée, cette façon de faire dans plusieurs domaines de production visant à raccourcir intentionnellement la vie utile des objets et à les rendre non réparables.

Voilà une initiative que le Canada pourrait suivre pour réduire la pollution, le gaspillage de ressources et d'énergie tout en limitant la quantité de déchets. La réparation des objets permettrait en plus de créer des emplois chez nous.

Cette lutte contre l'obsolescence programmée ne pourrait-elle pas faire partie des prochaines négociations dans le cadre de l'ALENA?

En toute simplicité,  
 Pascal Grenier, simplicitaire  
 Québec, le 18 juillet 2017

## LIBRE OPINION

### Pourquoi ne pas tout dire à propos des travailleurs migrants?

STÉPHANE ROY

Président, Les Serres Sagami, Sainte-Sophie

L'auteur souhaite commenter notre dossier sur les travailleurs étrangers agricoles publié le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Quoi qu'en dise le vérificateur général du Canada, monsieur Michael Ferguson, la preuve est faite et fort bien documentée, depuis plusieurs années, que, malheureusement, les travailleurs locaux ne veulent pas d'emplois en agriculture, ni saisonniers ni permanents. Le programme qui permet l'embauche de travailleurs étrangers pour des périodes plus ou moins longues est donc essentiel. L'organisme FERME, Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère, de même que différents services, comme celui de la Main-d'œuvre agricole de l'Union des producteurs agricoles, ou encore Agri-Carières, disposent de données fort éloquentes sur la question.

Lorsque je prends connaissance de certaines informations véhiculées par les médias, j'ai l'impression, comme propriétaire d'une entreprise de production en serre, que quelqu'un veut me placer dans la situation où je serais complice de certaines pratiques douteuses, d'influence indue sur

les travailleurs étrangers, d'ententes lointaines avec des gangs de malfaiteurs et d'extorqueurs.

Nous ne demandons pas la venue chez nous de travailleurs étrangers pour les exploiter ou les maltraiter. Nous agissons dans le cadre des lois, des règles, de l'équité et du bon sens. Nous agissons avec humanité avec nos travailleurs, peu importe qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs.

Chez Savoura, nous n'avons aucune objection à ce que bien davantage de visites d'inspection soient effectuées dans nos installations et dans les logements mis à la disposition des employés pour vérifier les conditions dans lesquelles ils travaillent et ils vivent. D'ailleurs, de telles inspections ont déjà été plus fréquentes, pratique qui a changé on ne sait pourquoi!

Pour ce qui est de la santé, des accidents et des maladies possibles, nous demandons à nos travailleurs de nous en faire part rapidement. Des cas peuvent devenir compliqués et dangereux si on tarde à intervenir et à confier aux professionnels compétents les personnes touchées.

#### Une « omertà »

Cependant, nous ne pouvons être tenus responsables des cas où, volontairement, des travailleurs gardent secrets des incidents et demandent à leur entourage de faire de même.

Qui exactement impose cette « omertà »? Nous serions les premiers heureux de l'apprendre.

Je crois que le mal vient essentiellement du pays d'origine des travailleurs. Des « mafias » locales exigent des paiements importants, en dehors du cadre normal et censé prévu du recrutement. De la sorte, les extorqueurs disent pouvoir garantir du travail à des personnes qui sont tenues dès le départ, avant même leur arrivée au Canada, au silence. La crainte existe, certes, mais chez Savoura (Les Serres Sagami inc.), nous prônons l'ouverture, la collaboration la plus étroite, tout cela pour le bien-être des travailleurs et le bon fonctionnement de nos activités.

Le gouvernement canadien a assoupli les règles d'entrée au pays des travailleurs étrangers. Nous sommes heureux de cette décision. En parallèle cependant, pourquoi n'y aurait-il pas élaboration de protocoles plus fiables entre le Canada et les pays d'origine des travailleurs, dans les opérations de recrutement?

Les travailleurs qui arrivent chez nous, déjà enfermés dans un étou du secret, n'ont souvent d'autre réflexe que de poursuivre en silence ce qu'ils ne veulent absolument pas perdre, c'est-à-dire un travail qui leur fournira de quoi améliorer leurs conditions de vie. Encore faut-il que personne n'ait au préalable contraint ces travailleurs

à payer des sommes souvent importantes ou à s'endetter pour obtenir l'emploi en question.

Comme entrepreneur agricole, j'ai besoin de main-d'œuvre et ne souhaite surtout pas que ces travailleurs se sentent exploités, ni par moi ni par d'autres qui les auraient placés en situation précaire, souvent même avant leur arrivée au Canada.

Parmi les éléments de ce qui deviendrait un protocole officiel de recrutement entre le Canada et d'autres pays, il devrait nécessairement y avoir, auprès des travailleurs potentiels, la présentation claire des règles, de la formation et de l'information et, prioritairement, l'établissement de contrats types. Si, malgré tout, des intermédiaires véreux s'infiltrèrent dans le processus, il revient, je crois, aux pays d'origine de faire le nécessaire.

Je n'ose prétendre que tout est parfait au Canada. J'ajoute toutefois que si des correctifs doivent être apportés par telle ou telle autre entreprise, il faudra le faire. N'oublions pas, par ailleurs, que pour nombre d'entreprises, les relations avec les travailleurs étrangers sont bonnes et mutuellement profitables. Encore une fois, tout est parfait, mais il serait prudent et correct de ne pas généraliser sur la base de quelques cas déplorables.

## IDÉES

## L'avenir de la diversité culturelle dans un ALENA renégocié

IVAN BERNIER

Professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université Laval

VÉRONIQUE GUÈVREMONT

Professeure et titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles de la Faculté de droit de l'Université Laval

**A**u moment où les États-Unis demandent au Canada de rouvrir l'ALENA sous prétexte qu'il bénéficie davantage au Canada qu'aux États-Unis, il convient de souligner que dans le domaine culturel, la situation est totalement inversée et que les États-Unis accaparent une grande partie du marché canadien. Or, non contents de cette position dominante, les États-Unis, avec les demandes qu'ils formulent présentement, espèrent s'imposer encore davantage sur ce marché. Ces demandes sont relativement nombreuses. Nous nous intéressons ici plus spécialement à celles qui concernent un secteur particulièrement névralgique, soit celui du commerce électronique. Il faut toutefois comprendre que les objectifs des États-Unis couvrent aussi d'autres secteurs, comme le commerce des services, l'investissement, la propriété intellectuelle et les entreprises d'État.

La libéralisation du commerce électronique n'est pas un objectif nouveau pour les États-Unis. Pratiquement tous les accords de libre-échange conclus par ces derniers durant la dernière décennie comportent un chapitre sur le commerce électronique. Le but explicitement poursuivi dans la présente demande de renégociation est d'«assurer un traitement non discriminatoire des produits numériques transmis électroniquement et garantir que ces produits ne seront pas aux prises avec des mesures discriminatoires basées sur la nationalité ou sur le territoire du pays de production». Aux termes des accords conclus précédemment par les États-Unis, le «produit numérique désigne un programme informatique, un texte, une vidéo, une image, un enregistrement audio ou un autre produit à encodage numérique qui est produit pour la vente ou la distribution commerciale et qui peut être transmis par voie électronique». Aussi bien dire que c'est l'ensemble de la production culturelle canadienne qui est visée. Si un tel objectif devait être atteint, le nouvel ALENA remettrait clairement en cause le droit du Canada d'adopter et de mettre en œuvre «des mesures pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sur son territoire» tel qu'on le retrouve exprimé à l'article 5.2 de la Convention sur la diversité des expressions culturelles.

## L'avenir des industries culturelles

Dans un environnement numérique qui s'impose de plus en plus dans les échanges internationaux de produits culturels, on peut donc s'interroger sérieusement sur l'avenir de nos industries culturelles dans des domaines comme ceux du cinéma, de la télévision, de la musique et du livre. Le danger est réel et il faut réfléchir dès maintenant à la façon de contrer une telle éventualité.



ISTOCK

Dans un environnement numérique qui s'impose de plus en plus dans les échanges internationaux de produits culturels, on peut s'interroger sur l'avenir de nos industries culturelles dans des domaines comme ceux du cinéma, de la télévision, de la musique et du livre.

Rappelons que, dans la version actuelle de l'ALENA qui ne couvre pas le commerce électronique, il existe une exemption culturelle, c'est-à-dire une disposition qui exclut l'ensemble de ces secteurs de la portée de l'accord en question, sujet cependant à un droit de représailles des États-Unis qui n'a toutefois jamais été utilisé. Il faut aussi rappeler qu'en matière de services culturels (par exemple les services de production, de distribution et de projection de films, ou encore d'émissions de télévision, ainsi que les services relatifs à la musique), le Canada n'avait pas pris d'engagement concernant l'ouverture de son marché au titre de l'ALENA. En d'autres mots, le Canada avait conservé son droit de soutenir, sans restriction, ses industries culturelles, ses artistes et ses professionnels de la culture, notamment par le biais de mesures de financement de ses entreprises, d'exemptions fiscales ou de quotas de production et de diffusion de contenus nationaux dans les domaines de la télévision et de la radio.

## La fin de l'exemption culturelle?

Néanmoins, il ne suffit pas de chercher à préserver les mesures de protection déjà contenues dans l'ALENA. Le Canada pourrait

vouloir mettre en place de nouvelles mesures propres au contexte numérique, comme la fixation d'exigence de contenus locaux, ou encore de nouveaux modes de financement de la production culturelle axés sur des contributions de fournisseurs de services en ligne. Ce sont là des politiques qui sont sérieusement envisagées par les pays membres de l'Union européenne qui souhaitent par exemple imposer aux fournisseurs de services audiovisuels numériques opérant sur le territoire européen de réserver au moins 30% de leurs catalogues aux œuvres européennes et d'assurer de manière adéquate la visibilité de celles-ci, et exiger de leur part des contributions financières pour soutenir la production audiovisuelle européenne (investissements directs ou prélèvements alloués aux fonds cinématographiques nationaux).

À l'heure où le Canada songe à mettre en place une politique culturelle adaptée à l'environnement numérique, il ne faudrait pas qu'il restreigne sa capacité à le faire en raison de ses nouveaux engagements au titre d'un ALENA renégocié. Au contraire, il faudrait plutôt qu'il obtienne une extension de la portée de l'exemption culturelle aux nouvelles règles qui s'appliqueront au commerce électronique.

## Le Canada a-t-il vraiment besoin d'une armée?

MICHEL GOURD

L'Ascension-de-Patapédi

**F**ace à la récente augmentation annoncée de 70% des dépenses militaires en 10 ans, on peut se demander quelle est l'importance réelle de cette institution au Canada. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, ce pays a-t-il besoin d'autre chose que d'une Légion étrangère et d'un bon département de sécurité civile?

Le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, a présenté récemment un plan dans lequel le budget de la Défense, qui est de 18,9 milliards de dollars, grimpera en une dizaine d'années à 32,7 milliards. Selon les prévisions du ministre, le Canada fera passer d'ici 2027 la proportion de son budget consacré à la défense de 1% à 1,4% de son produit intérieur brut (PIB). Or, les conflits les plus violents qui y sont prévisibles sont des actes terroristes asymétriques contre lesquels les dispendieux nouveaux avions et bateaux de l'armée seront inutiles.

[...] Une analyse sommaire des interventions de l'armée canadienne ces dernières années montre que les soldats font en général deux types d'interventions très spécifiques qui nécessitent des connaissances totalement différentes. À l'extérieur du pays, ils sont intégrés à diverses forces d'intervention des Nations unies ou de l'OTAN. À l'intérieur des frontières, ils s'occupent très majoritairement des catastrophes naturelles. Il y a 99% de chances que les 88 nouveaux avions de chasse qui doivent coûter environ 19 milliards de dollars, les 15 navires de guerre au coût de 60 milliards et les 101 500 soldats que prévoit avoir l'armée canadienne ne soient utilisés en situation de com-

bat qu'à l'extérieur du Canada. Quelle est leur utilité réelle, sinon que de faire plaisir au président américain Donald Trump, qui exige que le Canada consacre 2% de son PIB à la défense en tant que membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)?

Pourtant, le gouvernement canadien plaide lui-même en réponse aux pressions de Washington que les pays membres de l'OTAN n'utilisent pas tous les mêmes règles comptables pour calculer leurs contributions. Le ministère de la Défense nationale affirme même disposer de données qui démontreraient que le budget militaire canadien serait même beaucoup plus élevé que celui d'autres pays de l'OTAN en utilisant des règles de calcul comparables. Alors, pourquoi gaspiller tout cet argent?

## Utilisation en dernier recours

À l'intérieur du pays, les soldats n'ont pratiquement toujours servi qu'en soutien à la sécurité civile pendant des catastrophes naturelles. Force est de constater que ces soldats sont peu adaptés à faire des interventions pour aider les civils à bâtir des digues. L'armée canadienne a de plus une solide réputation d'intolérance et de misogynie qui ne s'estompe pas. L'incident survenu à Halifax le 1<sup>er</sup> juillet entre des militaires et des autochtones n'en est qu'un autre exemple. Pendant un événement spirituel que les membres des Premières Nations tenaient au pied de la statue du gouverneur britannique de la Nouvelle-Écosse Edward Cornwallis, cinq militaires sont venues en brandissant le «Red Ensign», soit l'ancien drapeau canadien. Ils ont chanté l'hymne national britannique en marchant vers les autochtones. Les autorités militaires ont eu beau se confondre en excuses, le

mal était fait. Ces soldats ont en quelque sorte actualisé la signification de cette manifestation qui dénonçait les honneurs faits à Edward Cornwallis, un homme qui avait offert une récompense à ceux qui lui ramèneraient des scalps de Micmacs.

Au Canada, l'armée est actuellement utilisée en dernier recours dans des situations qui ne concernent pas son rôle militaire. Plutôt que d'embaucher 3500 nouveaux soldats à temps plein et 1500 réservistes à temps partiel, le gouvernement fédéral ne ferait-il pas mieux de mettre ces ressources humaines dans la sécurité civile? En mai, plus de 146 municipalités, de l'Outaouais jusqu'en Gaspésie, étaient touchées par des inondations. Plutôt que d'y déployer plus d'un millier de soldats dont la formation est axée principalement sur la guerre, le fédéral aurait pu y envoyer des employés fédéraux spécialisés dans la sécurité civile. Les dégâts causés par ces désastres naturels empiraient d'année en année et il n'y a rien qui laisse présager que cette situation change d'ici la fin du siècle. Une force fédérale d'intervention spécialisée pour les prendre en charge serait un bon investissement.

C'est la Sûreté du Québec et non l'armée qui aurait dû régler la crise d'Oka en juillet 1990. Les méthodes de ce corps policier utilisé pendant cette intervention ont d'ailleurs été revues en fonction des recommandations du coroner qui a rédigé un rapport sur le décès d'un agent dans ces événements. La mission la plus connue de l'OTAN au Canada est de suivre le traîneau du père Noël durant le temps des Fêtes et d'en faire rapport aux enfants. Est-il vraiment nécessaire de dépenser 33 milliards de dollars par année pour ça?

## Question de vie ou de mort



FABRICE VIL

**U**n homme de 29 ans est mort tué par balle dans la nuit de samedi à dimanche. Il m'a été donné de connaître la victime durant sa jeunesse. On le surnommait affectueusement «Paté». Paté, en créole, réfère à ces délicieux feuilletés à la viande haïtiens.

Ce meurtre n'est pas qu'un incident à ajouter aux statistiques d'homicides. Pour moi, il représente une triste occasion de rappeler que nous sommes tous humains, et que la société devrait réellement croire en l'égalité des chances.

Le dimanche 16 juillet, les nouvelles rapportaient que, durant la nuit, un individu avait été assassiné à Saint-Léonard. Le 13<sup>e</sup> homicide de l'année à Montréal. Les faits rapportés indiquent que ce meurtre serait survenu lors d'un conflit durant un mariage.

Au-delà des circonstances du meurtre, certains médias ont relaté des propos qui font sourcilier: Radio-Canada mentionne que la victime était «connue des policiers». Le Journal de Montréal et TVA Nouvelles indiquent de plus qu'elle était «connue des milieux policiers, notamment pour plusieurs dossiers en matière de violence». Ces deux médias se demandent enfin si la victime et le suspect étaient des «invités au mariage ou des trouble-fête qui s'étaient invités eux-mêmes».

Ce traitement de la nouvelle a pour effet de déshumaniser la victime et de banaliser l'incident: «Si elle était connue des policiers, le meurtre était un peu plus légitime», certains penseront. De plus, présumer que la victime était un trouble-fête la déshonore et nous rend insensibles au drame survenu.

Ceux et celles qui pleurent la mort de la victime savent trop bien que ce meurtre catégorisé au rang des faits divers est plutôt un autre décès qui illustre que notre société ne nous offre pas les mêmes chances. J'en suis profondément indigné.

Dès l'âge de 12 ans, Paté et mon frère jouaient dans la même équipe de basketball. De mon souvenir, Paté était beaucoup plus timide que ses coéquipiers. Il était aussi plus petit et moins talentueux qu'eux, ce qui lui valait moins de temps de jeu. Mais voilà, Paté était premier dans le gymnase, dernier sorti. À 16 ans, aidé par une poussée de croissance, il est devenu l'un des joueurs clés de son équipe. Un exemple inspirant de la valeur de l'effort.

Un bon gars, bref, mais qui a vécu dans un milieu difficile.

Paté a grandi dans le quartier Saint-Michel et fréquentait l'école Louis-Joseph-Papineau, Louis-Jo. Une école dont 49% des familles ont un revenu se situant près ou en dessous du seuil de faible revenu. En 2009, Louis-Jo faisait l'objet d'un article de Michèle Oumet dans lequel elle relatait que le taux de décrochage était de 58%. C'est cette même école qui, en octobre 2015, figurait dans une vidéo filmée par un enseignant démontrant l'état inacceptable de ses infrastructures. Depuis, certaines rénovations ont été effectuées, mais un fait demeure: Louis-Jo est une école sans fenêtres. Quelle est la différence entre ce bâtiment et les installations d'une prison?

Malgré son contexte de défavorisation, le quartier Saint-Michel est empreint d'une résilience et d'une vitalité qu'il faut saluer. Qu'il s'agisse de la direction de Louis-Jo, qui œuvre à améliorer l'encadrement offert aux jeunes, du club Les Monarques de Montréal, auquel appartenait Paté, et qui offre depuis 20 ans des sports et loisirs aux jeunes du quartier, ou de la Table Vivre Saint-Michel en santé, qui mobilise un ensemble d'acteurs pour la revitalisation du quartier. Mais il en faut plus.

Notre Charte des droits et libertés de la personne énonce que tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité. Toutefois, nous acceptons encore l'inégalité des chances.

Dans certains milieux aisés que j'ai fréquentés, la diplomation des jeunes est une certitude, on sait que plusieurs investiront les sphères de pouvoir et on espère que certains deviendront ministres. Dans Saint-Michel, la diplomation est une incertitude, on sait que plusieurs vivront d'une criminalité par nécessité et on espère qu'aucun ne mourra trop jeune d'une violence qui s'inscrit dans ce contexte.

Ma conviction: Paté ne serait jamais mort si son environnement lui avait offert de meilleures conditions.

L'actualité est fertile en activités touchant des sujets tels que l'éducation, les services sociaux et la discrimination systémique. Le tout doit cependant reposer sur une reconnaissance de la valeur de chaque humain. Si pour certains les choix de société représentent des questions de calcul économique, de stratégie politique ou d'appartenance idéologique, pour certains d'entre nous, il s'agit d'une question de vie ou de mort.

C'est ce sentiment d'urgence qui devrait tous nous habiter. Accepteriez-vous qu'un de vos proches meure lors d'un mariage? Que feriez-vous pour éviter que votre enfant meure à 29 ans?

## CONSULTATIONS

SUIITE DE LA PAGE 1

2600 signatures avait été déposée à l'Assemblée nationale en septembre dernier.

Le cofondateur de Montréal-Nord Républic, Will Prosper, est membre de la Coalition ainsi que d'un comité-conseil qui a été mis en place au printemps dernier afin d'orienter les thèmes et objectifs des consultations. Il déplore que la suite des choses soit entièrement placée entre les mains de la CDPDJ.

« J'aurais aimé qu'il y ait encore des personnes en lien avec le comité-conseil ou de la Coalition impliquées dans le processus. Ce sont des gens du terrain, il ne faut pas cette démarche soit déconnectée de la réalité », prévient le documentariste.

« On a des experts qui sont évacués dans la forme que la consultation semble prendre. Qu'est-ce qu'on fait pour rendre ces gens plus présents au sein de cette consultation ? Présentement, on a l'impression que le gouvernement parle directement avec la CDPDJ et que les autres sont évacués de cette discussion », poursuit M. Prosper.

La présidente de Québec inclusif, Émilie Nicolas, salue l'initiative du MIDI, mais émet des inquiétudes quant à la protection de ceux qui témoignent.

« La façon dont on va procéder doit donner une place aux citoyens qui ont vécu [du racisme ou de la discrimination systémique]. Il faut que les gens se sentent à l'aise et en sécurité de témoigner. Ce qu'ils ont à dire peut les mettre dans une situation difficile, par exemple avec leur employeur. Il va falloir s'assurer qu'ils sont protégés », avertit-elle.

La présidente et fondatrice de l'organisme COR (Communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel), Samira Laouni, s'est quant à elle dite rassurée que ces consultations ne prennent pas la forme « d'une autre commission à la Bouchard-Taylor ». Cependant, elle se questionne sur la suite des choses.

« Il reste à savoir exactement comment ça va se dérouler et comment ça va aboutir », dit-elle.

## Des actions réclamées

Le gouvernement aurait dû mettre en place des « moyens concrets pour lutter contre le ra-



RYAN REMIORIZ LA PRESSE CANADIENNE

La ministre Kathleen Weil a annoncé jeudi la tenue de consultations sur le racisme et la discrimination systémique.

## Définitions

**Discrimination systémique.** « Des situations où des pratiques, des décisions ou des comportements [qui] se combinent à d'autres pratiques au sein d'une organisation et [qui] produisent de la discrimination. »

**Racisme.** « Ensemble des idées, des attitudes et des actes qui visent ou aboutissent à inférioriser des groupes ethnoculturels et nationaux, sur les plans social, économique, culturel et politique. »

Source : ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec

cisme et la discrimination » au lieu de lancer une autre consultation, déplore la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration et de communautés culturelles, Carole Poirier.

« Il y a une manœuvre électorale de la part du gouvernement », a dénoncé la députée de Hochelaga-Maisonneuve au *Devoir*. Le plan d'action de Québec doit être déposé quelques

mois avant la tenue de la prochaine élection provinciale.

M<sup>me</sup> Poirier souligne que le Parti québécois avait déposé 20 propositions pour lutter contre le racisme et la discrimination systémique en février qui sont restées lettre morte. Le PQ suggérerait notamment de créer des ententes avec certains pays, comme la France, le Maroc et l'Algérie, afin de favoriser la reconnaissance des diplômés, ainsi que de recruter les employés de l'État au moyen de CV anonymes.

« Pourquoi le gouvernement s'entête-t-il à ne pas agir ? » demande la députée.

Aucun porte-parole de Québec solidaire n'était disponible jeudi pour réagir à l'annonce du MIDI. Le parti avait déposé une motion en février pour instituer une commission sur le racisme systémique. La Coalition avenir Québec a quant à elle dit vouloir prendre le temps d'analyser l'annonce avant de la commenter.

Le Devoir

## LAFERRIÈRE

SUIITE DE LA PAGE 1

son élégance et son éloquence habituelles d'y répondre. « Je ne parle pas politique. Jamais. Pas de racisme. Pas d'intolérance. Pas d'identité. Parce que je ne peux pas être à la fois la maladie et le remède. J'ai remarqué que les écrivains qui viennent de minorités sont occupés à 80% par des choses qui les concernent négativement. Moi, je ne veux pas réduire ma vie à ce tunnel. »

Et il ajoute : « Pour extirper le racisme dans une société ou dans une ville, il faut interpellier surtout ceux qui n'en souffrent pas, pas les ostracisés. C'est comme pour les tremblements de terre, il faut aller chercher des forces neuves pour s'en sortir, des gens qui n'en sont pas victimes pour aider ceux qui en souffrent et à qui cela pose problème. »

## Les mots

Le commentaire sur l'actualité et sur la majorité silencieuse qu'il serait désormais temps d'entendre n'ira pas plus loin, parce que, dit le romancier, « les grands débats viennent de l'intimité, plutôt que des sujets du jour ». Le racisme, l'intolérance, qui s'installent sournoisement dans notre temps, sont des choses « si puis-

santes que ça mérite l'écriture d'un, deux, trois, quatre, cinq livres... pas une conversation. »

Écrire des livres pour parler identité, d'intégration, de différences, Dany Laferrière dit avoir fait tout ça avec son premier roman écrit en 1985, en se fatiguant, puis avec *Le cri des oiseaux fous*, *Éros*, *Hiroshima*, *L'odeur du café*... Justifiant ainsi sa volonté de ne pas en dire plus. Lire des livres pour ne pas laisser « l'amertume le gagner », il le fait depuis toujours, dit le romancier pour rappeler subtilement l'importance des lettres dans le combat contre certaines peurs.

« Quand on lit un livre, on l'ajoute à notre vie. On ouvre nos horizons », dit-il en prenant soudainement conscience de « répondre à [notre] question sur l'intolérance ». « Le livre amène la nuance. Il faut aimer des gens que l'on n'aimerait pas dans la vie. Prenez le Maigret de Simenon. C'est un personnage sinistre. Il a toujours un manteau gris, dans un décor gris. Il mange du hareng. Et pourtant, il est magnifique. On veut être l'ami de Maigret. »

Les mots, dit-il, « contiennent le roman de la vie », et c'est avec eux, bien plus qu'avec le commentaire hasardeux que commandent la pression médiatique et l'urgence d'exister dans certains univers, qu'il préfère se perdre et surtout se trouver.

« Je suis devenu écrivain pour donner du sens au temps et le pouvoir aux mots », résume l'aca-

démicien qui reconnaît qu'aujourd'hui, tout va trop vite, parce que les gens le veulent bien. « Moi, je ne veux pas. » Il se plait dans le monde des lettres, mais affirme tout de suite, pour contrebalancer l'affirmation, que la littérature, « il n'y a pas que ça dans la vie ». Lire et le dire, c'est bien, mais pour lui, cela ne doit pas culpabiliser ceux et celles qui ne le font pas.

« Il y a des gens qui ne savent pas lire et qui sont bien plus généreux que ceux qui savent lire », dit-il, évoquant un père analphabète capable d'offrir des livres à ses enfants, rappelant qu'on lit pour 1000 raisons, sans qu'il y en ait une meilleure que d'autres, et que les nuances induites par les mots viennent surtout « enrichir le cœur ». Séduire et chercher à émouvoir par les mots : l'homme, après trente-deux ans d'une carrière qui l'ont amené du carré Saint-Louis au quai de Conti, à l'Institut de France, siège de l'Académie, sait faire.

Habile, pour déjouer les questions sur l'actualité, il dira : « Je n'ai pas de point de vue, c'est pour ça que je suis devenu écrivain. J'ai tous les points de vue. » Des points de vue multiples, dont quelques-uns, quand on essaie de lire entre ses lignes de défense ou de résistance bien louable, méritent forcément d'être un peu plus écoutés que d'autres.

Le Devoir

## Dalí exhumé à la demande d'une cartomancienne

BENJAMIN BOULY RAMES  
MICHAELA CANCÉLA-KIEFFER  
à Figueras, Espagne

La dépouille de l'artiste surréaliste espagnol Salvador Dalí a été exhumée jeudi soir, 28 ans après sa mort, pour déterminer s'il est bien le père d'une cartomancienne espagnole assurant être le fruit d'une liaison du peintre.

Les « prélèvements d'échantillons biologiques des restes mortels de Salvador Dalí ont été réalisés », a précisé dans un communiqué la Cour d'appel de Catalogne. Deux heures et demie plus tôt, la tombe avait été ouverte et les médecins légistes avaient commencé leur travail.

L'opération s'est déroulée à l'abri des regards, dans le Théâtre-Musée Dalí de Figueras, où le peintre fantasque a été enterré, à quelque 140 km au nord de Barcelone.

Fin juin, la justice a ordonné l'exhumation du peintre ultramédiatique et provocateur,

mort à l'âge de 84 ans, à la demande de Pilar Abel, une cartomancienne de 61 ans.

La voyante assure que sa mère, une employée de maison, avait rencontré Dalí chez des amis du peintre, à Cadaqués, au lieu-dit de Portlligat.

De leur brève liaison serait née Pilar, tenue au courant de ce secret dès son enfance et qui veut en avoir le cœur net.

Pour éviter que toute image soit prise, des tentures noires avaient été dressées autour de la crypte, et les nombreux journalistes dépêchés pour couvrir l'événement tenus à l'écart.

Auparavant, des habitants du village s'étaient massés sur la toute petite place devant le musée, observant avec curiosité le ballet des experts judiciaires, avocats et autres autorités qui arrivaient pour assister à l'exhumation du peintre fantasque à la fine moustache noire, a constaté un journaliste de l'AFP.

Chacun y allait de son commentaire, pour ou contre. « Je vis cette journée avec émotion, cela me rappelle le jour de sa



MANU FERNANDEZ ASSOCIATED PRESS

Les restes exhumés de l'artiste ont été examinés par des médecins légistes jeudi à Figueras, en Espagne.

mort [...] aujourd'hui Dalí est ravi, c'est une journée à la mesure de sa personne », déclarait avec excitation à l'AFP Marià Lorca, qui était le maire de cette localité quand Dalí est mort.

Le prélèvement devait se faire sur « des restes osseux et/ou des pièces dentaires », selon le

document judiciaire ordonnant l'exhumation. L'extraction de cet ADN « va se faire avec beaucoup de délicatesse », avait aussi déclaré à l'AFP l'avocat Miguel Domenech, membre de la direction de la fondation.

Le cadavre embaumé de Dalí reposait dans un cercueil sous

une lourde dalle de plus d'une tonne qu'il a fallu soulever.

Les échantillons prélevés devront être transmis à l'Institut de toxicologie de Madrid pour y être comparés à l'ADN de Pilar Abel, une femme brune aux grands yeux noirs. Ce qui est bien, « c'est que la science permet désormais d'être sûr à 99% », a encore expliqué l'avocat.

La réponse prendra quelques semaines et les preuves seront présentées lors du procès prévu le 18 septembre, selon Enrique Blaquez, l'avocat commis d'office de la plaignante.

« Je veux juste connaître la vérité, et c'est tout », avait confié mercredi soir Pilar Abel, qui est née et a grandi à Figueras, la ville où Dalí est né en 1904 et mort en 1989.

Elle a assuré lutter depuis dix ans pour obtenir cette reconnaissance et avoir déjà réalisé trois tests ADN, dont les résultats ne lui sont pas parvenus. Des faits que l'AFP n'a pu vérifier.

Si les tests prouvaient sa filiation, elle pourrait réclamer

selon son avocat 25% de l'héritage de Dalí entièrement cédé à l'État espagnol : au moment de sa mort, on évoquait des centaines d'œuvres d'art, dont 250 signées par le peintre des horloges molles, mais aussi des propriétés en Catalogne.

Son avocat à l'époque avait estimé sa valeur à 136 millions de dollars. Sans compter les revenus issus de l'exploitation de produits dérivés, la vente d'entrées au musée...

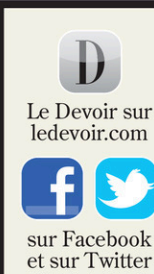
Dalí a vécu ses dernières années retiré dans son château de Pubol avec sa compagne Gala, morte en 1982, avec laquelle il n'a pas eu d'enfant.

« Dalí aimait sa femme, mais il l'aimait sans avoir de rapports, c'était un voyeur, je dirais. C'est pour cela que nous, les gens de Figueras, nous pensons que c'est très difficile qu'il ait pu avoir un enfant », a déclaré à l'AFP une habitante de Figueras, Lidia, qui assure avoir connu Dalí à l'âge de 13 ans.

Agence France-Press

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h  
Renseignements et administration : 514 985-3333



## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par courriel publicite@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340  
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com